LA LETTRE du 18 JUIN

Le combat de l'avenir

Vingt-septième année - n° 216 – avril 2019 - Président-fondateur : Jacques DAUER **- Président Jacques MYARD**

Siège social : 11 bis, rue CHOMEL 75007 PARIS

Tous nos articles sont sur http://www.academie-gaullisme.fr

AVEC E. MACRON, ON VA D'ETONNEMENT EN ETONNEMENT

Jacques MYARD

Le saviez-vous ? Il n'y a dans le gouvernement français ni de ministre de l'industrie - c'est Bercy qui commande -, ni de ministre ou secrétaire d'Etat du commerce extérieur ; il m'est arrivé de le déplorer et surtout de le dénoncer car un ministre de l'industrie a pour vocation de défendre et de promouvoir l'industrie, et aujourd'hui la France ne défend pas son industrie. CQFD !

Eh bien nous venons de découvrir que la France a un nouveau ministre du commerce extérieur, il nous vient d'outre-Rhin et même de Berlin ; oui, il s'agit de la Chancelière Angela Merkel en personne, la preuve la voici :

Le président chinois Xi Jinping vient en visite officielle en France pour parler affaires et exportations françaises en Chine. C'est parfait.

Mais dans la foulée, on invite A. Merkel accompagnée de Juncker pour négocier avec le Président chinois. On comprend la présence du président de la Commission européenne qui a la charge de négocier les accords de l'Union européenne sur mandat du Conseil des ministres.

Mais pourquoi Merkel et seulement elle ? pourquoi pas les Italiens, les Espagnols, les Belges etc. ?

Le simple fait que l'Allemagne soit une grande exportatrice en Chine ne justifie pas que le tapis rouge lui soit déroulé de cette façon !

Et cela d'autant plus que E. Macron oublie un peu vite que l'Allemagne nous a lâchés dans le dumping chinois dans l'affaire des entreprises photovoltaïques ; ces entreprises européennes ont toutes aujourd'hui disparu ou presque !

Confier la prééminence à l'Allemagne dans les relations commerciales avec la Chine, c'est prendre plus qu'un risque, c'est être cocu à terme !

Quand E. Macron comprendra-t-il que les Etats n'ont pas d'amis et les industriels allemands encore moins ? ILS SONT NOS CONCURRENTS LES PLUS ACTIFS !

« Le cas Alstom et la politique Industrielle de la France ».

Par Christine ALFARGE

Débat du CNR et de l'Académie du gaullisme
Le 1 avril 2019 à l'Assemblée nationale
Présidé par le député Olivier Marleix

« Le fruit d'une politique de quarante années »

A travers le groupe Alstom, c'est l'avenir de la politique industrielle de la France dont il s'agit. Mais avant d'évoquer les contours de l'affaire Alstom, il est légitime de se demander comment on a pu vendre un fleuron de notre industrie soutenu par l'Etat.

Quel est le secret de cette vente impactant forcément l'indépendance énergétique et militaire de la France ? Selon le député Olivier Marleix qui se dit fasciné par cette affaire : *« il y a eu une série de dysfonctionnements et de trahison quelque part. »* En tant qu'ancien président de la commission d'enquête Alstom créée en octobre 2017, il plaide notamment pour le renforcement du dispositif de contrôle, et dit : *« Dans la loi, il y a du contrôle parlementaire mais cette procédure peut être refaite ».* Il y voit une garantie pour demander des comptes d'où la nécessité d'une commission d'enquête.

Qui détient la majorité du capital, détient le pouvoir.

Pourquoi le géant français Alstom a-t-il été vendu ? Quel est l'intérêt de ce deal ? Quid de la souveraineté militaire **?** Quel avenir pour la filière nucléaire française ? De nombreuses interrogations subsistent sur les circonstances dans lesquelles une entreprise américaine a une fois encore réussi à prendre le contrôle d'un groupe français ce qui soulève le poids de l'extraterritorialité des Etats-Unis.

On peut se demander si l'Etat français avait les moyens de s'opposer à la prise de contrôle par General Electric des activités énergétiques d'Alstom ?

Conformément à « *l'article 40 du Code de procédure pénale* » obligeant toute autorité constituée ou tout fonctionnaire à informer d'un crime ou d'un délit porté à sa connaissance, le député Olivier Marleix saisit le Parquet de Paris le 17 janvier dernier sur la base d'une absence de poursuites pénales contre Alstom en France alors que l'entreprise a reconnu des faits de corruption dans plusieurs pays entre 2000 et 2011 et d'autre part sur ce qu'il appelle un « *pacte de corruption* ».

Dans son argumentaire, Olivier Marleix parle de contournement de la procédure de contrôle des investissements étrangers en France. Ainsi, « *l'article L151-3 du code monétaire et financier* » dispose que *« sont soumis à autorisation préalable du ministre chargé de l'économie les investissements étrangers dans une activité en France qui, même à titre occasionnel, participe à l'exercice de l'autorité publique ou relève de l'un des domaines suivants : Activités de nature à porter atteinte à l'ordre public, à la sécurité publique ou aux intérêts de la défense nationale ».*

De fait, la décision d'autoriser la vente d'une entreprise stratégique comme Alstom, revenait au ministre de l'Economie Arnaud Montebourg pour lequel le 24 avril 2014 résonnera comme un coup de semonce en apprenant avec perte et fracas par l'agence de presse Bloomberg, la vente des activités d'Alstom dans l'énergie à General Electric. Même si Arnaud Montebourg tente d'empêcher cette vente ou du moins ne pas faire perdre la face au géant français, un accord sera malgré tout signé entre Alstom et General Electric deux mois plus tard en juin 2014. Le ministère de l'Industrie ayant disparu au profit de Bercy, selon Olivier Marleix : *« Mon intime conviction est qu'il fallait être à Bercy pour faire ouvrir la vente d'Alstom. »*

La loi de blocage de 1968.

Jacques Myard nous rappelle l'importance de cette loi qui interdit, *« sous réserve des traités ou accords internationaux »*, aux Français et résidents en France, ainsi qu'aux dirigeants et agents d'entreprises ayant leur siège ou un établissement en France, de communiquer *« à des autorités publiques étrangères, les documents, les renseignements d'ordre économique, commercial, industriel, financier ou technique dont la communication est de nature à porter atteinte à la souveraineté, à la sécurité, aux intérêts économiques essentiels de la France ou à l'ordre public »*. Hélas, il n'y a plus grand-chose à vendre, rappelons le contexte ou Alstom n'est pas la seule entreprise stratégique française à avoir été rachetée par un concurrent ou une puissance étrangère, telle qu'Alcatel-Lucent cédée au finlandais Nokia ou l'aéroport de Toulouse-Blagnac racheté par la Chine.

En fait tout le monde était d'accord à l'époque, pas de niveau de contrôle. L'avenir du groupe Alstom s'est fait en catimini parce qu'il n'y avait aucun contrôle, contrairement à aujourd'hui, il y a du contrôle. Selon Olivier Marleix : *« Le décret Montebourg n'aura servi qu'à rappeler la puissance publique sans l'appliquer. Le « sans contrôle » est la première difficulté de l'entreprise française ».*

Dans un entretien en septembre 2017, Jean-Pierre Chevènement reviendra lui aussi sur le dossier Alstom : *« J'aurai connu un véritable Trafalgar en 2014 avec la vente d'Alstom-Energie*

à l'américain General Electric sous une présentation au demeurant falsifiée et aujourd'hui le Waterloo final avec le bradage d'Alstom-Transport à Siemens. Deux coups majeurs portés à notre tissu industriel. On s'étonnera après cela du déficit de notre balance commerciale, plus de 60 milliards alors que l'Allemagne dégage un excédent de plus de 250 milliards ! Historiquement, la France a décroché industriellement d'avec l'Allemagne depuis la fin du XIXème siècle ».

Dans une tribune commune Olivier Marleix ainsi que d'autres parlementaires dénoncent aujourd'hui la politique industrielle de la France qu'il s'agisse du mariage de la branche énergie avec General Electric ou celui de la branche transport avec Siemens. « Tout ceci devrait nous faire nous souvenir, avec le Général de Gaulle, que « la politique de la France ne se fait pas à la corbeille ».

« Il n'est pas sérieux de laisser les banques d'affaires conduire seules notre politique industrielle ».
Quoi qu'il en soit, la France doit se réindustrialiser avec des objectifs nationaux si elle veut rester une grande puissance économique, c'est une question de volonté politique !

De grands perdants en vue aux Européennes 2019

Par Paul KLOBOUKOFF,

En bref

En France, la seule gagnante aux élections européennes du 26 mai sera probablement l'abstention associée aux votes blancs et nuls. Elle avoisinera et pourrait dépasser 60% du corps électoral. Le principal perdant sera alors Emmanuel Macron. Même si sa liste LREM-Modem recueille 25% des suffrages exprimés, soit de l'ordre de 10% des électeurs inscrits. Il n'aura pas su intéresser les citoyens à ce scrutin malgré sa foi en « l'Europe ». Et, les votes de 10% des inscrits seront loin d'être suffisants pour le « relégitimer » aux yeux des gilets jaunes comme de la plupart des Français. Le Grand débat national et les manœuvres qui l'accompagnent et le prolongent ne sont sans doute pas les meilleurs moyens de redresser la barre de la participation aux européennes.

Au Parlement européen (PE), d'importants changements sont anticipés. Le Brexit (s'il a effectivement lieu) fera perdre 73 sièges au PE. Il pénalisera plusieurs groupes. Des ajustements démographiques répartiront 27 sièges supplémentaires entre des états membres. Le nombre de sièges du PE passera ainsi de 751 à 705.
La « montée des populismes » se traduira par plus de sièges de leurs groupes au PE, dont le nombre pourrait atteindre entre 150 et 160, malgré l'absence des « populistes » britanniques. Des partis non encore affiliés à des groupes feront leur entrée au PE ou y verront grossir leurs rangs. Parmi eux, se trouveront les élus LREM-Modem et ceux de partis d'Europe de l'est. Les principaux perdants seront les deux groupes majeurs, le Parti Populaire Européen (PPE), à droite, et le groupe Socialiste et Démocrate (S&D), à gauche. Ensemble, ils ne seront plus majoritaires. De nouveaux rapports de forces vont s'établir, qui ne faciliteront peut-être pas les ententes et le vote de textes « clivants ». Les sujets et les teneurs des débats vont sans doute se diversifier. Cependant, il ne semble pas, à ce jour, que le PE sera déstabilisé et partagé entre des extrêmes. D'après les projections, que nous verrons, il paraît assuré que les groupes modérés, ni « intégristes » farouches, ni « populistes », seront largement majoritaires.
A sept semaines des élections, les jeux ne sont pas encore faits, des incertitudes existent. Et la composition du futur PE dépendra aussi des affiliations et regroupements qui auront lieu avant et après les élections.

En France, jamais un président ne s'est autant impliqué dans la promotion de son parti dans une campagne européenne. Il en a pris les commandes, abusant sans complexe du Grand Débat pour

« propagander ». il rêve de rejouer le second tour des présidentielles. Tous les procédés sont permis pour persuader les électeurs qu'il n'y a pas d'autre choix que le chaos, représenté par Marine Le Pen et les autres nationalistes et populistes qui « détestent l'Europe », et lui, porteur de la félicité, de la Renaissance » de l'Europe et d'un avenir rassurant pour la jeunesse.

Profitant du trou d'air qui avait fait chuter Angela Merkel aux législatives de septembre 2016, Macron s'est vite mis en campagne européenne. Ses discours enflammés de la Sorbonne puis de Strasbourg lui ont fait gagner des points parmi les Europhiles. Mais, Macron a besoin d'ennemis désignés pour valoriser ses talents et sortir vainqueur de titanesques combats, gagnés d'avance, de préférence. Il a trouvé l'incarnation du mal absolu en Viktor Orban, premier ministre hongrois et chef de file nationaliste et populiste du groupe de Visegrad. Il a tenté « d'orbaniser » la campagne européenne, de la ramener à ce nouveau duel : Macron contre Orban. Son activisme, sa pugnacité et son ambition européenne lui ont valu d'être lauréat du prix Charlemagne en mai 2018. Un flirt ambigu avec l'Allemagne l'ont conduit à cosigner avec Merkel le néfaste « *traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes* ». en janvier 2019. Sa Lettre « *Pour une Renaissance européenne* », diffusée le 5 mars dans l'UE a déplu à nombre de dirigeants d'états. Elle a provoqué une « contreproposition » allemande, montrant de profondes divergences, sur l'intégration, sur la subsidiarité et les limites à la solidarité demandée par Macron, en particulier. Elle a mis en exergue que « *La question « pour » ou « contre » l'Europe ne se pose pas pour la plupart des citoyens* ».

Notre président est très isolé maintenant. L'UE n'a plus de leadership. La question est assez grave et nos médias, ainsi que la plupart des partis politiques sont trop « discrets » à ce propos. C'est pourquoi, j'ai consacré plusieurs pages à ces événements qui ont marqué la relation franco-allemande sous Macron. J'ai ajouté une annexe exposant, aussi près du texte que possible, le contenu du « *traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes* ». Il est important que les Français le connaissent, l'approuvent ou le condamnent. Un excellent sujet pour un référendum.

L'abstention, seule gagnante à attendre aux européennes en France

Un duel LREM-Modem contre RN pour seul horizon ?

Les résultats des sondages Harris Interactive EPOKA du 24 mars et Ifop-Fiducial du 25 mars nous donnent deux images ressemblantes des préférences des Français à deux mois des élections européennes. Ils placent en tête, au coude à coude, le groupement LREM-Modem, avec un score de 23% chez l'un et 24% chez l'autre, devant le RN, crédité respectivement de 21,5% et de 21%. Les Républicains (LR) occupent la 3ème place, à 13% et 12%. Ces scores sont proches de ceux présentés par les autres sondeurs récemment. Les autres concurrents sont loin derrière et certains scores sont plus « volatiles ».

La France Insoumise (LFI) est à 8% et 7,5%, les Verts (EELV), à 7% et 8,5%, les Socialistes associés à Place publique, à 7% et 5%, Debout la France (DLF), à 5% et 5%. Génération S est créditée de 2,5% et 4%, les Gilets jaunes, de 3% et 3%. Huit autres listes se partagent les 10% restants. Chacune d'elles semble avoir très peu de chances d'obtenir les 3% de votes autorisant le remboursement de frais de campagne. Pour elles, il s'agit surtout d'accéder à une tribune pour défendre leurs idées et propositions, pour se faire mieux connaître.

17 listes, au total, c'est beaucoup ! 9 listes pour se partager les 79 sièges de la France au Parlement européen, c'est aussi la promesse d'une certaine dispersion des « apports » français à différents groupes représentés au PE.

Ces résultats sont à regarder avec circonspection, car certaines listes viennent d'être constituées et tous les concurrents ne sont pas en lice. Il reste du temps aux uns et autres pour convaincre. Les réponses « politiques » très attendues à la crise actuelle qui seront données à la suite du Grand débat (lancé en

décembre 2018) à partir du 15 avril, du 20 avril, ou plus tard (?) pourraient peser lourd dans les balances. En raison des somptueux présents faits aux plus riches (ISF, flat tax) et aux entreprises, de la suppression de la taxe d'habitation, ainsi que d'une croissance inférieure aux prévisions, la « rigueur » s'impose maintenant à l'exécutif. Il ne « donnera » sans doute que des miettes aux plus pauvres et augmentera les impôts sur les classes moyennes pour les « financer ».

On peut s'attendre à ce que ses réponses soient avant tout « institutionnelles », antiparlementaires, conformes au programme de Macron. Avec une « surprise » à la clé pour calmer les gilets jaunes, la promesse d'un référendum. Macron ne tient sans doute pas à abattre ses cartes avant les européennes, et continue de « gagner du temps ».

Jusqu'au 14 mars et l'émission politique au cours de laquelle la ministre Nathalie Loiseau, opposée à Marine Le Pen, a fait acte de candidature comme tête de liste, les volontaires ne se bousculaient pas. Les plus « éminents » esquivaient les uns après les autres… et la liste n'était pas connue. Il a été question d'y faire figurer des candidats d'autres pays européens. A quelques jours de la date limite, les listes étaient presque constituées, avec des « subtilités « et de savants dosages. Il n'est pas certain qu'elles soient déterminantes sur les résultats de l'élection. Selon le baromètre précité, les choix des têtes de listes et les compositions des listes compteraient assez peu dans la détermination des votes des électeurs. Apporteront-elles un peu d'air frais et d'Europe dans les débats ?

Macron veut faire des européennes de mai **un duel** entre LREM-Modem et le RN, ou, plus précisément, entre lui et Marine Le Pen, en écrasant entre eux les autres partis. C'est presque une obsession. « Gagner » pour redorer son blason. « **Battre le RN** serait la première **victoire** », a d'ailleurs déclaré le 26 mars Nathalie Loiseau.
La polarisation médiatique persiste autour de LREM et de l'exécutif tandis que leurs craintes que les européennes tournent à un scrutin pour ou contre Macron s'accentuent. A propos des motivations, le Baromètre Harris Interactive du 24 mars indique que **47% des Français** exprimant un vote **souhaitent manifester leur insatisfaction contre LREM et le gouvernement**, 19% veulent leur exprimer leur soutien, 34% ont d'autres intentions.
Il confirme la prééminence nationale des priorités exprimées : **pouvoir d'achat, immigration, fiscalité, lutte contre le terrorisme**… Les préoccupations « européennes » apparaissent très secondaires. Ce n'est pas une nouveauté.

L'abstention, seule gagnante ; Macron et l'UE, principaux perdants

D'après les sondages, et notamment celui d'IFOP-Fiducial présenté par Paris-Match le 20 mars, **l'abstention dépasserait les 59%** du nombre des inscrits sur les listes électorales (elle a été de 59,4% en 2009 et de 57,6% en 2014). Avec les votes blancs et nuls, **le nombre des suffrages exprimés** serait **inférieur à 40% de celui des inscrits**. Et, signal de mauvais augure pour l'avenir, **seul 1 sur 5 des moins de 34 ans irait voter**.

Si de tels « scores » sont atteints le 26 mai, il n'y aura **pas d'autres gagnants que l'abstention**, que ceux qui estiment inutile ou stérile de prendre part à ce scrutin sans intérêt et/ou sans enjeu déterminant ou motivant à leurs yeux. Ce sera **une défaite pour l'Union européenne** (UE), à l'échelle française, et **plus encore pour le président Macron**, qui n'aura pas réussi à intéresser les Français à « l'Europe » et à son projet pour plus d'UE. Il faut reconnaître qu'avec un Grand débat étiré, rallongé, mêlé à la campagne des européennes, il a considérablement brouillé les cartes et les esprits. Avec « l'idée » folle de coupler le vote européen du 26 mai avec un référendum franco–français, il n'a fait que renforcer les doutes et accroître la confusion. Et cette stratégie n'aura pas « boosté » la participation.

Ce scrutin risque fort **d'être un échec personnel pour Macron** qui s'est beaucoup montré dans le Grand débat et impliqué dans la campagne des européennes… avant l'heure habituelle. Même si sa liste recueille **25%** des suffrages exprimés, **avec un taux de participation de 40% des inscrits**, seulement

<u>10%</u> des électeurs auront voté pour le président et son biparti. C'est très peu pour signifier une reconquête de l'opinion, une « remontada », pour donner l'illusion d'un rebond décisif de sa « légitimité » tant contestée dans les manifs et sur des plateaux de télé.

Devant une telle perspective, on pouvait imaginer que Macron et ses proches se rendent compte de l'erreur… et lui conseillent de mettre la pédale douce, d'exposer davantage d'autres preux défenseurs de la bonne cause de leur patron. Mais, sortir second de ces élections serait pour lui un camouflet. Il s'est lui-même condamné à continuer à pourfendre son adversaire préférée, Marine Le Pen, et à gratter des voix aux ex-partis de gouvernement de droite et de gauche. Une besogne à la hauteur des missions d'un président de la République ?

Le clip de campagne de LREM verse dans une propagande outrancière

C'est visiblement ce qu'a décidé Macron, héraut du clip de campagne de LREM diffusé le 11 mars. Un clip de 2 minutes choquant qui a immédiatement soulevé indignations, colères et/ou railleries. En témoignent les titres suivants d'articles de médias de sensibilités diverses : - marianne.net, « Vous n'avez pas le choix » : la campagne toujours plus manichéenne du camp Macron pour les européennes » (1) ; - lefigaro.fr, « Vous n'avez pas le choix » : quand le clip de campagne de LREM verse dans la propagande » (2) ; - delitdimags.org, « A ne pas rater / Le clip mégalo-délirant de LREM pour les européennes ! (Vidéo) » (3).

Sur un fond sonore oppressant, le clip commence par « une succession d'images apocalyptiques : inondations bidonvilles, mouvement de foule, défilé aux allures fascisantes, char d'assaut, immigration clandestine, barbelés, violences répressives, mer polluée... Un climat de cauchemar s'en dégage pendant l'incantation menaçante de Macron : « *Regardez notre époque, regardez-la en face et vous verrez que vous n'avez pas le choix* » … « ***Vous n'avez qu'un choix simple, celui de choisir de laisser un peu plus de place à chaque élection aux nationalistes, à <u>ceux qui détestent l'Europe</u>***. *Et dans cinq ans, dans dix ans, ils seront là* ». Paroles et images désignent Matteo Salvini, Steve Bannon, Marine Le Pen et leurs semblables comme les responsables des violences, des guerres, des catastrophes naturelles, de la pollution. Ils sont porteurs de la haine et du chaos. Lui, c'est le salut et « ***la renaissance*** » contre « les nationalistes ». Et il appelle à la « *responsabilité* », à vouloir « *une Europe plus forte, plus démocratique* ». Il demande à la jeunesse d'avoir « *une ambition extrême, un peu folle* » pour y parvenir. Viennent alors des images de jeunes, rassérénés, souriants, sans doute plus confiants. Un monde très différent de celui du début du clip !

Heureusement, des responsables politiques européens lucides estiment que l'outrance est mal venue. Ainsi, dans la réponse allemande à la tribune que Macron a fait diffuser dans toute l'UE le 5 mars, on peut lire : « ***La question « pour » ou « contre » l'Europe ne se pose pas pour la plupart des citoyens*** » (cf. ci-après).

Des thèmes européens qu'il ne faudrait pas omettre de discuter

La campagne ne doit pas se résumer à la caricature de ceux qui se proclament « pour l'Europe » et accusent leurs adversaires d'être « contre l'Europe », de « détester l'Europe ». Les Français méritent mieux que cela.

Sortir ou rester dans l'UE (Frexit) ? Cette question ne semble plus d'actualité. La tentative harassante et incertaine du Brexit a de quoi décourager ceux qui ont pu avoir cette tentation. Ils penchent maintenant vers une transformation radicale de l'UE sans en sortir. Des débats plus sereins pourront donc, peut-être, permettre aux protagonistes d'exposer leurs visions sur l'UE et la zone euro, ainsi que leurs principales propositions sur les changements à apporter, les orientations à imprimer.
Parmi les thèmes plus terre-à-terre qu'il me paraît indispensable d'aborder figurent :

. <u>Défense et sécurité</u>. Un des deux paratonnerres nucléaires européens est sur le point de quitter l'UE.

Quel accord négocier avec le Royaume-Uni en cas de Brexit doux ou dur ? Un renforcement des solidarités, avec des clarifications des positions de la France et des états de l'UE quant à nos engagements réciproques (que met-on en commun, que fait-on ensemble ?) et vis-à-vis de l'OTAN ne s'imposent elles pas ? Ne serait-il pas temps d'adopter une attitude à l'égard de Poutine qui ne pousse pas la Russie dans les bras de la Chine ?

. Mondialisation et multilatéralisme s'accordent mal avec le concept de « préférence communautaire », ainsi qu'avec la protection économique et sociale de l'UE et de ses pays membres. Quelles sont les solutions pour éradiquer et éviter les concurrences déloyales et faussées, les pillages technologiques ? Réviser la multitude des accords bilatéraux et multinationaux déjà signés (notamment avec l'OMC) et ne pas en conclure de nouveaux tant que des divergences existent dans les « normes » et que les réciprocités ne sont pas garanties ?

. Plus d'intégration versus Europe des nations et des peuples sera sans doute un (le) sujet majeur des confrontations. Le non-respect, le piétinement du principe de **subsidiarité** par l'UE a été l'un des ascenseurs de la montée de l'euroscepticisme et des nationalismes. Dans quels domaines et comment serait-il possible de faire marche arrière … sans remettre profondément en cause « l'édifice » de l'UE ?

. « Harmonisations ». Que désire-t-on réellement ? En matière fiscale, par exemple : s'agit-il de s'aligner sur les états aux taux des prélèvements obligatoires (TPO) voisins ou supérieurs à 45% du PIB, la Belgique, le Danemark, la Suède, devancés par la France, à 48,4% en 2017 (4), sur l'Allemagne, le Luxembourg, les Pays-Bas et la Hongrie, aux taux compris entre 38% et 41%, sur les Pays baltes et d'autres pays de l'Est, sous les 33%, sur le moins disant, l'Irlande, à 23,5%, ou bien se rabattre sur le taux moyen de l'UE, à 40,2% ? Une harmonisation fiscale, quelle qu'en soit l'ampleur signifie inévitablement des bouleversements dans les choix fondamentaux, dans la gouvernance du pays, de l'économie, des systèmes de protection sociale… Vu la diversité, l'**hétérogénéité** des situations, ce que l'on entend par « harmonisation » doit être précisé, circonscrit et sans doute ramené à de réalistes proportions.

. Déséquilibres monétaires au sein de la zone euro : la **sous-évaluation** de certaines monnaies par rapport à l'euro, du **deutsche mark** en premier lieu, face à la surévaluation d'autres, plus faibles, comme le franc français ou la lire italienne, est un handicap pour le développement de ces derniers. C'est aussi une forme de concurrence déloyale dans les échanges entre pays de l'UE et avec l'extérieur de celle-ci. Comment y remédier… durablement ?

. Les performances économiques de l'UE et de la zone euro sont médiocres dans le concert mondial. Comment les améliorer ? Dire qu'il faut augmenter la productivité et la compétitivité, et que l'éducation, le tout numérique et l'intelligence artificielle sont des armes fatales pour cela, ne suffit pas. Quelle stratégie partagée, quelles réalisations communes d'envergure, structurantes, peuvent être envisagées, concrètement ?

. De nombreux pays membres financent leur économie à l'aide du surendettement public (et privé). L'UE et la BCE, qui fait marcher la planche à billets (avec le « quantitative easing ») et écrase les taux d'intérêt, les ont encouragés et aidés. Faut-il aller plus loin dans cette fuite en avant ? Aux dettes des états faut-il ajouter et gonfler une « dette communautaire » … dont les principaux et presque seuls garants seraient l'Allemagne et les Pays-Bas ? Quel héritage voulons-nous laisser à nos enfants, et n'est-il pas envisageable de changer de vision et de modèle ?

. La question de la recherche d'un modèle plus écologique, plus protecteur du climat et de la planète, plus respectueux des hommes, de la faune et de la flore, ne manquera pas d'être posée et débattue. Il serait intéressant que le « localisme », la consommation de produits locaux, à « inciter », de préférence à ceux qui parcourent des centaines ou des milliers de kms, fasse partie des solutions à regarder attentivement. A propos des énergies renouvelables, un débat contradictoire sur les coûts réels, les avantages et les nuisances de l'éolien serait bienvenu avant de continuer à pousser et à

subventionner sa propagation, de plus en plus contestée sur terre comme en mer.

. Les élargissements : stop ou encore ? Quel sort réserver aux candidatures déclarées ou potentielles de l'Albanie, de la Bosnie-Herzégovine, de la Macédoine, du Monténégro et de la Serbie ? La procédure d'adhésion de la Turquie doit-elle se poursuivre ? Où est la cohérence entre les volontés affichées d'approfondissement, de groupes « pionniers » et la poursuite du grossissement de l'UE porteur de plus d'hétérogénéité ?

. L'immigration : elle est déjà omniprésente dans la campagne, avec trop d'excès et d'affirmations « gratuites ». Avec des oppositions sur la protection des frontières extérieures et « intérieures » de l'UE. La nécessité et les moyens de ramener la paix au Moyen-Orient et en Afrique seront-ils examinés ? Les perspectives démographiques mondiales et le boum pharaonique attendu en Afrique entreront-ils dans les débats ? Inciteront à proposer d'autres relations avec les pays de ce continent… que la Chine investit avec une vision de long terme ?

. Démocratie et gouvernance de l'UE : domination de la Commission, rôle modeste (technique) et absence de pouvoirs du Parlement européen. Les européennes devraient être une occasion « quinquennale » d'informer les Français et d'en débattre. Ce serait un moyen, indispensable pour les intéresser à l'UE, aux enjeux des élections et, peut-être (?) les encourager à aller voter.

. Leadership de l'Union : **le couple franco-allemand** est désuni. Le divorce n'est pas prononcé, mais la séparation de corps et d'esprit a bien eu lieu. Depuis près d'un an **Angela et Emmanuel** continuent à se faire la bise, mais **se tournent le dos** lorsqu'il s'agit des orientations de l'UE, et en particulier du choix entre « plus **d'intégration ou plus de responsabilités aux nations** ». L'UE n'a plus vraiment de leadership. La question est assez grave et trop ignorée. Quelle a été l'efficacité du « couple » depuis 12 ans ? N'y a-t-il pas lieu d'envisager un leadership plus collégial comprenant un « représentant » des états du sud et un de ceux de l'est… + un britannique si, en définitive, le Brexit n'avait pas lieu ? Un G4 ou un G5 européen, en quelque sorte.

Une recomposition d'ampleur en perspective au parlement européen

Mon article d'octobre 2018, intitulé « Européennes 2019 : les hostilités sont ouvertes », contenait une brève présentation des groupes européens siégeant au PE, ainsi que des rattachements des partis français à ces groupes. J'y soulignais la place prise dans la problématique européenne par la question majeure de l'immigration, par l'accueil et le traitement des migrants, qui fracturent l'UE depuis l'arrivée massive de ressortissants de Syrie, d'Irak et d'Afghanistan en 2015. J'y évoquais l'activisme d'Emmanuel Macron et sa tentative « d'orbaniser » la campagne des européennes. Il cherchait déjà à la limiter à un choix entre des extrêmes : son camp, avec sa vision d'une UE toujours plus intégrée et élargie, technocratique et bureaucratique, multilatérale et mondialiste, contre le camp du Hongrois Viktor Orban, chef de file des nationalistes et populistes de l'Est… ainsi que contre les autres nationalistes et populistes allemands, autrichiens, français, néerlandais, italiens… dont les partis ont gagné du terrain et/ou ont accédé au gouvernement dans leurs pays.

Une recomposition politique se produit, en effet, dans la plupart des états membres, qui voient un recul des partis de gouvernement traditionnels, ainsi que l'émergence de nouveaux partis. Elle se retrouvera dans la nouvelle composition du PE.

Des changements lourds en vue au PE et des affiliations incertaines

Conséquence du Brexit, le prochain PE n'aura plus les **73 sièges** de la Grande-Bretagne. Autre changement, des réajustements destinés à prendre en compte les évolutions démographiques vont apporter un supplément de **27 sièges** répartis entre des états. La France en « gagnera » 4 et disposera de 79 sièges. **Le nombre total des sièges du PE sera ainsi abaissé de 751 à 705**. La décision « d'exclure » les sièges britanniques, avec la nouvelle répartition des sièges par pays, a été votée au PE le 13 juin 2018 (deux ans

après le référendum sur la sortie de l'UE). Cependant, ce 31 mars 2019 la sortie du Royaume-Uni de l'UE n'est toujours pas scellée.

Le 26 mai, quatre groupes seront très affectés par le **Brexit**. Le groupe Europe de la Liberté et de la Démocratie Directe (ELDD) sera décimé par la sortie de son noyau dur de 24 députés conduits par Nigel Farage, artisan du Brexit. Le groupe des Conservateurs et Réformistes Européens (ECR), se verra privé de 20 sièges. Les Socialistes et Démocrates (S&D) en perdront aussi 20. Le groupe Verts/Alliance libre Européenne (Verts/ALE) perdra 6 sièges.

Depuis décembre 2017, Poll of Polls (PoP), en collaboration avec Politico Europe, publie en continu des estimations des nombres de sièges au parlement européen (PE) que chacun de la dizaine de groupes concurrents peut espérer obtenir aux européennes de 2019. PoP compile les infos sur les résultats des élections et celles issues des sondages effectués dans les pays pour en faire « l'agrégation ».

D'après les estimations de PoP à la date du 28 mars 2019, de forts reculs seront enregistrés par les deux principaux groupes du PE par rapport à leurs positions de 2014.
Le Parti Populaire Européen (PPE), auquel sont affiliés Les Républicains et le CDU d'Angela Merkel, perdrait 41 sièges et n'**en conserverait** que **178**. Il en perdrait dans une quinzaine de pays, dont 36 dans les 6 plus peuplés (Allemagne, France, Italie, Espagne, Pologne, Roumanie), et en gagnerait quelques-uns dans 7 à 8 pays.
Le groupe S&D perdrait 52 sièges et **en garderait 136**. Aux 20 sièges délaissés par les Britanniques, s'ajouteraient surtout de fortes pertes en Allemagne, en Italie et de notables en France, en Pologne, en Roumanie et en Grèce. Le groupe en gagnerait en Espagne et en petits nombres dans une huitaine d'autres pays.
Ces deux groupes qui, ensemble, détenaient 54,2% des sièges en 2014, n'en auraient plus que 44,5% aux prochaines élections. Il ne leur suffira donc pas de s'entendre pour obtenir la majorité au PE.

Le groupe Alliance des Démocrates et Libéraux Européens (ALDE), dirigé par le Belge Guy Verhofstadt, est qualifié de « centriste ». Sur son site Internet, il affirme « Nous devons nous battre pour réformer l'Europe, plutôt que d'assister à sa destruction », et il souhaite que « la mondialisation soit heureuse pour tous ». Il pourrait être un grand gagnant et conforter sa 3ème place. Fort de 68 sièges en 2014, il en obtiendrait **94** en mai 2019. **A condition** que le parti LREM, susceptible d'apporter au moins 20 sièges, désire ou accepte de s'y affilier. Mais, depuis peu, ce dernier aurait pris ses distances avec l'ALDE, dont le financement par des grands groupes, exposé dans la presse, a incité LREM à dénoncer le 12 mars « une pratique incompatible avec une vie démocratique irréprochable » (5).

Et il n'est pas exclu que Macron veuille constituer son propre groupe. Les nombreux déplacements et contacts du président dans l'UE lui ont peut-être aussi permis d'œuvrer dans ce sens.
Le groupe Verts/ALE perdait 8 sièges (dont 6 britanniques) et **en conserverait 44**. La défense de l'environnement et la lutte contre le réchauffement climatique, priorités reconnues dans presque tous les pays d'Europe, ne lui seraient pas profitables.

Le groupe Gauche Unitaire Européenne / Gauche Verte Nordique (GUE/NGL) verrait des changements dans sa composition, avec plus de Français et moins d'Espagnols, notamment. Il perdrait 1 siège et en **conserverait 50**.

Le groupe ECR comprend des partis de droite, de droite nationalistes et chrétiens, aux tendances antifédéralistes et atlantistes. Il est fortement représenté en Pologne, en République tchèque et en Slovaquie. Il est présent aux Pays-Bas et dans les pays scandinaves. Malgré le Brexit, il ne perdrait que 13 sièges et en **conserverait 60** grâce à l'élection de plus de 25 Polonais, qui constitueraient alors presque la moitié de ses bataillons.

Le groupe ELDD, atteint aussi par le départ des Britanniques, mais renforcé par plus de 10 députés de

l'AfD (« Alternative für Deutschland ») perdrait 8 sièges et en conserverait **33**.
Le groupe Europe des Nations et de la Liberté (ENL) de Marine Le Pen, de Geert Wilders et de Matteo Salvini n'était pas encore constitué lors des élections de 2014. Cependant, 35 députés futurs affiliés à ce groupe avaient alors été élus. Avec des renforts importants de la Ligue Italienne de Matteo Salvini et du Mouvement 5 étoiles de Luigi di Maio, ainsi que de ceux des partis populistes d'Autriche, le nombre de sièges d'ENL **monterait à 62.**

Si les projections de PoP étaient confirmées le 26 mai, les groupes « populistes », nationalistes, antifédéralistes disposeraient alors de **150 à 160 sièges** (60 + 33 + 62). Mais des partis affiliés à d'autres groupes sont aussi classés dans les populistes. Ce serait le cas, par exemple, du parti « xénophobe » slovaque SMER, adhérent du Groupe S&D. Le Fidesz de Viktor Orban, ennemi européen préféré de Macron, fait partie du PPE. Non sans contestations.

Les « Nouveaux partis » (NP) rassemblent les partis d'une douzaine de pays qui ne sont pas affiliés à des groupes. Ces partis obtiendraient **41 sièges**. Plus de la moitié seraient polonais, roumains, baltes et d'autres pays de l'est. 8 seraient espagnols et 5 allemands.
Les élus « Non-inscrits » (NI) ne seraient qu'au nombre de **8**.

Les « scores » des groupes dépendront des affiliations de ces partis (auxquels on peut joindre LREM, et peut-être le Mouvement 5 étoiles) qui auront lieu avant et après les élections. Des partis et des députés élus changeront aussi de groupe après les élections. Des tractations sont en cours depuis des mois et s'intensifieront après le 26 mai. Ces « déplacements » à venir s'ajoutent aux **incertitudes qui en cette fin mars pèsent sur les « projections »** de PoP (ainsi que des autres pronostiqueurs). Et, près de 7 semaines de « campagnes » et d'aléas, sont encore devant nous.

Cependant, il paraît déjà assuré que des changements d'ampleur viendront avec **le recul des deux groupes les plus étoffés et la place plus grande prise par les groupes et partis populistes et nationalistes**. Cependant, à moins de surprise, les groupes « traditionnels » et « modérés » resteront majoritaires. Aussi, au PE, les échanges et les confrontations ne se réduiront pas à des affrontements entre des extrêmes, populistes, nationalistes, eurosceptiques, d'un côté, contre les européistes les plus intégristes, de l'autre. Macron ne peut espérer un clivage comparable à celui qu'à connu la France en 2017 et qu'il essaie de reproduire pour les européennes de mai.

La « montée des populismes » ne date pas d'hier. L'UE en est-elle responsable ?

Des médias ont commenté en novembre 2018 les résultats d'une enquête statistique et politique publiée sur le site du **Guardian**. Celui de BFMTV a affiché « **Les voix pour les partis populistes ont triplé en Europe en 20 ans** » (6).
Pour Le Guardian « Les populistes ont tendance à dépeindre la politique comme un combat entre des masses 'ordinaires' vertueuses et des élites néfastes ou corrompues – et insistent sur le fait que la volonté générale du peuple doit toujours triompher ». Le discours anti-élites serait un de leurs points communs.

En 1998, dans les 31 pays étudiés, les élections nationales ont donné, en moyenne, **7%** des suffrages aux « populistes ». **En 2018**, **les populistes européens ont obtenu plus de 25% des voix**. Les « appareils populistes » ont récolté plus de 40% des voix en Bulgarie, en Hongrie, en République tchèque et en Italie. 11 gouvernements sont dirigés par ou associés à des populistes. Ces infos concordent avec celles présentes sur le site « officiel » touteleurope.eu. Les pays gouvernés par des « populistes » sont : l'Italie, la Grèce, la Hongrie, la Pologne, la République tchèque, la Croatie. Les pays où des populistes sont associés aux gouvernements sont : l'Autriche, la Slovaquie, la Bulgarie, la Lettonie. 170 millions de personnes habitent ces pays.

Des facteurs expliquant cette évolution sont avancés : - la déstabilisation provoquée par la crise des « subprimes » en 2008 et ses « retentissements » sociaux désastreux ; - la crise migratoire de 2015 ; - la transformation de partis non populistes en partis

populistes, tels le Fidesz en Hongrie et le parti Droit et Justice en Pologne.

Ces explications sont partielles et édulcorées. **L'immigration**, objet de discordes au sein de l'UE, est un problème majeur depuis des décennies. Il n'a fait que s'aggraver. L'UE s'est montrée impuissante. Les accords de Schengen ne sont pas innocents. Certes la crise de 2008 a aggravé les difficultés économiques et sociales, mais **la médiocrité des performances de l'UE et les restrictions budgétaires imposées (**à juste titre ou non) soulèvent, on le sait, beaucoup d'oppositions « populistes », et pas seulement. La poussée excessive vers **plus d'intégration**, **l'irrespect de la subsidiarité** sont inacceptables pour les « nationalistes » et pour bien d'autres.

La mondialisation et le multilatéralisme déprotégé de l'UE ont fait des gagnants, mais aussi beaucoup de perdants. Ils ont contribué à accroître les inégalités. **Les élargissements**, précipités et mal organisés, ont soulevé des critiques dans la Vieille Europe. Ils ont également provoqué des désillusions, puis des mécontentements et des oppositions **dans les pays de l'est** et du centre de l'Europe. Une véritable rupture se produit. La création du groupe de Visegrad, puis l'expansion de ses idées et de son influence, nous l'ont signalée. En définitive, l'idéologie et les interventions de l'UE ont joué un rôle actif dans la progression du « populisme ». Des raisons de plus de réformer.

Une campagne prise en main par Macron sous le signe du clivage

Au programme : démarrage en trombe, orbanisation, flirt, puis rupture avec l'Allemagne

Sans attendre qu'une solution à la crise politique en Allemagne permette à Angela Merkel d'être plus active dans le leadership de l'UE, Emmanuel Macron a démarré sa campagne européenne en trombe. Avec des visites à des chefs d'états et de partis européens, avec des discours de renouveau enflammés garnis de multiples propositions et de critiques, d'abord sans adversaires nommément désignés. Cependant, il ne semble vraiment épanoui que dans la confrontation, la polémique, les joutes verbales. Parmi tous ceux qui ont une autre vision de l'UE que lui, les nationalistes, les populistes, les eurosceptiques, qui « détestent l'Europe » étaient des ennemis de choix. Durcir le ton à leur encontre et cibler particulièrement Viktor Orban, le premier ministre hongrois, chef de file du groupe de Visegrad, et par ricochet, déstabiliser le PPE auquel le Fidesz, parti de ce dernier, est affilié, lui a paru judicieux. Mais ne lui a pas fait que des amis.

En même temps, Macron essayait de séduire l'Allemagne et d'en obtenir des faveurs. Récompensé pour son ardeur européiste, il se voyait décerner le Prix Charlemagne 2018 à Aix-la-Chapelle. Ensuite, il allait jusqu'à signer avec Merkel en janvier 2019 le traité d'Aix-la-Chapelle. Un « Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes ». Puis, le « duel » avec Orban est passé derrière la confrontation avec l'Allemagne. Les relations se sont dégradées après que Macron ait fait diffuser le 5 mars dans les pays de l'UE une tribune très engagée sur son projet de refondation de l'Europe.

Elle a été peu appréciée en Allemagne (notamment). Une contreproposition de la patronne de la CDU (possible future chancelière) est venue mettre en lumière des désaccords profonds sur la conception de la refondation de l'UE et le modus operandi, avec quelques revendications désagréables pour la France. Une « réponse de la bergère au berger trop naïf ! », pour Jacques MYARD (7). Il « a oublié que les Etats n'ont pas d'amis car ils défendent justement leurs intérêts conformément au mandat reçu de leur peuple ».

A moins de trois mois des européennes, il n'était pas bon de négliger le fait que la CDU fait partie du groupe PPE, auquel il s'est attaqué. Ni de parier que ses propositions convaincraient les Scandinaves, les autres nordistes, les citoyens des pays de l'est. En cette fin mars, Macron est très isolé dans l'UE, et son ambition (pour l'Europe) agace un certain nombre de dirigeants des états membres.

Grands discours et entrée en campagne remarquée

Dès son élection, E. Macron a voulu marquer de son empreinte le destin de l'Europe, présider à sa « relance », à sa sortie de l'engourdissement, et lui redonner un cap. Il a levé le voile sur ses intentions lors du long discours à la Sorbonne en septembre 2017. Il a alors présenté le catalogue des mesures qu'il préconisait, véritable programme européen. Sa jeunesse, sa verve et son ardeur avaient séduit les Europhiles de France et d'autres pays de l'UE.

Lors d'un « grand oral » européen à Strasbourg le 17 avril 2018 (juste après les frappes en Syrie des Alliés Trump, May et Macron, et tandis que son projet de loi « asile et immigration » faisait polémique), Macron avait renouvelé en partie sa panoplie de préconisations et de mesures pour « plus d'Europe » et de multilatéralisme, contre les graves dangers du repli nationaliste, du séparatisme et du populisme. Le Brexit, voté en juin 2016, avait fendillé la coquille de l'UE. Les eurosceptiques gagnaient du terrain et l'européisme béat était ébranlé dans ses certitudes.

Flirt ambigu avec l'Allemagne

Le président français a été choisi par la mairie d'Aix-la-Chapelle pour recevoir **le prix Charlemagne** le 10 mai 2018, en raison « *de sa vision d'une nouvelle Europe et de la refondation du projet européen, d'une nouvelle souveraineté européenne… Emmanuel Macron est un précurseur courageux du renouvellement du rêve européen* » (8).
Dans son allocution, Macron a une nouvelle fois appelé à l'unité, face aux divisions, à la souveraineté européenne, à la défense de la législation de l'UE, à la convergence économique, fiscale et sociale, à un multilatéralisme international fort. Il a plaidé pour un budget européen beaucoup plus ambitieux, une zone euro plus intégrée dotée d'un budget propre. A une Europe dont les décisions dépendent de l'accord de 27 membres, il a redit préférer une Europe à plusieurs vitesses, un cercle plus intégré, à quelques-uns… qui ouvriraient la voie aux autres. Il a invité à renoncer aux hégémonies et à laisser à la France une place dans le leadership de l'Europe, à plus de solidarité, à ne pas céder au fétichisme des excédents budgétaires et commerciaux. Cette petite pique était aussi un aveu d'impuissance, une reconnaissance de la supériorité germanique, évidemment passés inaperçus de « nos » médias.
Merkel n'ignorait pas les positions et les demandes de Macron. Dans son laudatio précédant le discours de celui-ci, elle avait déjà marqué des différences en prônant la recherche d'un meilleur équilibre entre souveraineté nationale et intégration. Concernant l'avenir de l'UE et de la zone euro, elle n'avait quasiment pas fait de concessions.

Inquiétant traité sur la coopération et l'intégration franco-allemandes

Visiblement, les Allemands n'avaient pas oublié la préférence déclarée à Aix-la-Chapelle de Macron pour « une Europe à plusieurs vitesses, un cercle plus intégré, à quelques-uns… ». Dans le dos des Français et de leurs représentants, une initiative inattendue a été prise avec la signature par Emmanuel Macron et Angela Merkel le 22 janvier 2019 d'un « ***Traité entre la République française et la République fédérale d'Allemagne sur la coopération et l'intégration franco-allemandes*** ». A la date anniversaire du Traité de l'Elysée de 1963 qu'avaient signé Charles de Gaulle et Konrad Adenauer. Un traité qui prévoyait des concertations dans les domaines de la défense, de la politique étrangère, de la culture et de l'éducation, en particulier.
Un traité qui avait été vidé de sa substance lors de sa ratification par le Bundestag allemand le 15 juin 1963 avec le vote d'un préambule contenant des termes que de Gaulle avait résolument refusé de voir figurer dans le traité : « étroite association entre l'Europe et les Etats-Unis d'Amérique », « admission de la Grande-Bretagne », « défense commune dans le cadre de l'Alliance de l'Atlantique nord » … Un préambule qui avait provoqué la fureur du Général (9).
De vives critiques ont fusé contre **ce traité d'Aix-la-Chapelle** (10). Déséquilibré en défaveur de notre pays, il est accusé d'offrir en partage, sans contreparties, des atouts majeurs de la France, sa dissuasion nucléaire, son siège au Conseil de sécurité, son réseau diplomatique, sa proximité avec les états

africains et, plus encore qu'aujourd'hui, son marché intérieur. Ceci, **dans la perspective de se faire « absorber » dans un « Empire germano latin » ressuscité !** En plaçant la France **sous la tutelle** d'une Allemagne nettement plus forte et « compétitive » qu'elle.

« **Allégeance et soumission** » est le titre d'un billet du président de l'Académie du Gaullisme (11), Jacques Myard, qui avait aussitôt résumé l'esprit et la lettre du traité. Son billet souligne en particulier que : - le titre du traité est révélateur de sa nature et de ses objectifs, il appelle à « ***l'intégration franco-allemande*** » ; - l'article 8-2 stipule : « L'admission *de la **RFA** en tant que **membre permanent du Conseil de sécurité** des Nations unies est une **priorité de la diplomatie franco-allemande*** ». Ce qui signifie que : « La France n'a dès lors plus de politique étrangère propre mais qu'elle l'exerce sous le contrôle de l'Allemagne capitale Berlin ! » ; - la conception et les voies de la coopération transfrontalière promue dans le traité suscitent la méfiance.

« Ce projet de traité est **une boite de Pandore** ; **à l'évidence, E. Macron recherche l'appui de l'Allemagne à tout prix**, même au prix du statut de la France au Conseil de sécurité ». « C'est inacceptable au regard de nos intérêts et du rang de la France dans le monde ».
J'ajoute qu'il est fort inquiétant pour les Français, pour les états membres de la zone euro et de l'UE, ainsi que pour l'Union, que l'article 20 ajoute : « *Les deux Etats approfondissent l'intégration de leurs économies afin d'instituer **une zone économique franco-allemande** **dotée de règles communes**…* ».

Les plus fortes craintes et critiques ont été tournées en dérision par les médias grand public, et le traité est vite sorti des radars. **Sa ratification par le parlement** sera l'occasion de le porter plus largement et précisément à la connaissance des citoyens. Ils verront dans ce projet concocté dans l'ombre, le destin que Macron entend leur réserver, la façon dont il défend les intérêts de la France, ainsi que son mépris pour les opinions des Français.

Vu l'importance du sujet et des polémiques qu'il soulève, j'ai consacré **une annexe** à la présentation des **éléments clés du texte intégral du traité**. Les paroles s'envolent. Les écrits restent. Et, **dans un traité, chaque mot compte.**

Enfoncée dans la crise, la France se débat dans les violences et les doutes

Depuis novembre 2018, **la France** est perturbée, bousculée, **atterrée par la crise et les manifestations** des gilets jaunes (notamment), ainsi que par les méfaits des casseurs qui s'y « infiltrent ». Avec des scènes de violences et des dégradations que des chaînes de télé adorent passer en boucle. Pensant discréditer le mouvement, elles alimentent aussi en images choc et choquantes les médias des pays d'Europe et d'ailleurs nuisibles pour la France et peu flatteuses pour son gouvernement, pour sa popularité, pour son autorité, pour sa compétence, pour sa crédibilité. Les condamnations du Conseil de l'Europe et de l'ONU concernant l'usage « disproportionné » de la force et celui des LBD par les policiers font tache sur l'écusson de la démocratie française.

Cela fait plus de 3 mois que **le Grand débat** mobilise les attentions, des énergies, et fait « gagner » du temps à l'exécutif, déboussolé. Sans qu'apparaissent les prémices d'un règlement politique du malaise profond qui s'est installé. Le président omniprésent dans ce débat en a profité pour « reprendre la main » et conduire une véritable campagne électorale (aux frais des contribuables) incluant des questions européennes… à deux mois des élections.

La lettre de Macron aux Européens qui a fait déborder le vase franco-allemand

Emmanuel Macron a décidé de « reprendre la main » aussi au niveau européen. Le 5 mars, a été **diffusée dans les pays de l'UE une Lettre « *Pour une Renaissance européenne* »** par laquelle il s'adresse directement à leurs citoyens (12). J'en cite ici des extraits car, selon un sondage Odoxa Consulting, seuls 46% des Français l'ont lue. 43% d'entre eux ont été

convaincus, dont 86% de partisans de LREM, et sans doute moins de 25% de ceux qui ne le sont pas.

Pour promouvoir sa cause, son « projet », quels meilleurs arguments que la peur « *jamais l'Europe n'a été autant en danger* », la stigmatisation du Brexit, du repli nationaliste, « *des exploiteurs de la colère, soutenus par de fausses informations* » ! Surtout si ces arguments sont associés à une exaltation des réalisations, des bienfaits de l'UE, de sa protection « *face aux stratégies agressives des grandes puissances* ». Nous sommes à « *un moment où, collectivement, nous devons réinventer politiquement, culturellement, les formes de notre civilisation dans un monde qui se transforme. C'est le moment de la Renaissance européenne…* ». Il propose de la « *bâtir ensemble autour de trois ambitions :* ***la liberté, la protection et le progrès*** ».

« ***Défendre notre liberté*** » : les propositions sont : - la création d'une « ***Agence européenne de protection des démocraties*** *qui fournira des experts européens à chaque Etat membre pour protéger son processus électoral contre les cyberattaques et les manipulations* » [!!!] ; - « ***bannir*** *d'Internet, par des règles européennes tous les discours de haine et de violence* » [TOC ?] ; - « ***interdire*** *le financement des partis politiques européens par des puissances étrangères* ». [Une vision très sélective, et restrictive de la liberté, en somme !]

« **Protéger notre continent** » : par : - un meilleur contrôle des frontières extérieures de l'UE et une même politique d'asile, avec « ***une police des frontières commune et un Office européen de l'asile*** », sous l'autorité d'un « Conseil européen de sécurité intérieure » ; - « **un traité de défense et de sécurité** », « *en lien avec l'OTAN et nos partenaires européens* » devra définir nos obligations et un « ***Conseil de sécurité européen associant le Royaume-Uni*** *pour préparer nos décisions collectives* » ; - des vœux [sincères ?] en faveur d'une « **juste concurrence** » visant à « ***sanctionner ou interdire*** *en Europe les entreprises qui portent atteinte à nos intérêts stratégiques et nos valeurs essentielles* », et faisant appel à la « ***préférence européenne*** » dans les industries stratégiques et nos marchés publics. [Ce qui paraît en contradiction avec la multitude de traités internationaux que l'UE a signés].

« Retrouver **l'esprit de progrès** » : - au plan social, la convergence est préférable à la concurrence. Il faudrait garantir « *la même rémunération sur le même lieu de travail et* ***un salaire minimum européen****, adapté à chaque pays et* ***discuté*** *chaque année* ***collectivement*** » [C'est empiéter davantage sur les prérogatives nationales, tourner le dos à la subsidiarité] - en matière écologique, des ambitions : « *0 carbone* ***en 2050****, division par deux des pesticides* ***en 2025*** » avec une « ***Banque européenne du climat*** » pour financer la transition, une « ***force sanitaire européenne*** » pour contrôler les aliments, une « ***évaluation scientifique indépendante*** » des substances dangereuses, contre les menaces des lobbies ; - *pour créer des emplois*, il faut créer « *une supervision européenne des grandes plateformes* », doter « ***le nouveau Conseil européen de l'innovation*** *d'un budget comparable à celui des Etats-Unis, pour prendre la tête des nouvelles ruptures technologiques, comme l'intelligence artificielle* » ; - un pacte d'avenir avec l'Afrique, pour assumer notre destin commun en soutenant son développement de façon ambitieuse.

Macron propose également de mettre en place d'ici la fin de l'année « ***une Conférence pour l'Europe afin de proposer tous les changements nécessaires*** *à notre projet politique, sans tabou, pas même la révision des traités* » … en y associant des panels de citoyens, des universitaires, des partenaires sociaux, des représentants religieux et spirituels… [Un grand débat, une flambée de démocratie directe, donc, mais en poussant le bouchon plus loin qu'en France, car...] La Conférence sera aussi **chargée de définir « une feuille de route pour l'Union européenne** traduisant en actions concrètes ces grandes priorités ».

Inutile de dire que cette dernière proposition (dynamite ou pétard mouillé) suffirait à faire rejeter le projet par la plupart des chefs d'Etat et de gouvernement, par la Commission et le Parlement européen. En tout état de cause, la lettre apporte un éclairage supplémentaire sur la signification du « plus d'Europe » de Macron. **C'est plus « d'Etat européen », de bureaucratie et de technocratie, de**

contraintes, de contrôles et de restrictions des libertés, avec un piétinement opiniâtre de la subsidiarité et l'écrasement des Etats-Nations.

Un « projet » allemand s'oppose ouvertement à celui de Macron

Après 5 jours, une réponse allemande à la lettre de Macron, véritable contreproposition, est arrivée le 10 mars dans un texte intitulé « **Pour une Europe juste** », publié à l'origine dans le « Welt am Sonntag » (13). Elle est venue de la présidente de la CDU, Annegret Kramp-Karrenbauer (AKK). Comme pour signifier que c'est la réponse de la cheffe du parti au pouvoir en Allemagne aux propositions du chef du parti au pouvoir en France ? Le lendemain, **la Chancelière a apporté son soutien** aux propositions d'AKK, notamment sur « l'européanisation » du siège de la France au Conseil de Sécurité de l'ONU, que réclame aussi le parti Social-démocrate (14).

AKK affirme ses convictions pro-européennes. Elle dit partager en partie les « constats » de Macron, ainsi que ses louanges sur les bienfaits attribuables à l'UE et à la zone euro. Elle est également favorable à plus de coopération en matière technologique, à un engagement écologique européen déterminé pour la protection du climat, à la révision du traité de Schengen pour renforcer et sécuriser le contrôle des frontières extérieures de l'Union. Mais, les divergences dominent.

Ses positions sont plus conservatrices sur l'Europe, plus modérées et réalistes. « ***La question « pour » ou « contre » l'Europe ne se pose pas pour la plupart des citoyens*** ». C'est la façon dont l'UE pourra réagir aux principaux problèmes qui compte. Et, en premier lieu, « ***il s'agit d'assurer les fondements de notre prospérité*** ». Pour assurer un financement plus européen des entreprises, elle propose la création d'un « *marché unique pour les banques* ». Et elle ajoute surtout : « Dans *le même temps,* ***nous devons nous appuyer rigoureusement sur un système de subsidiarité, de propriété et de responsabilité individuelle. Le centralisme européen, l'étatisme européen, la communautarisation des dettes, une européanisation des systèmes sociaux et le salaire minimum seraient un mauvais choix*** ». Mieux vaut adopter une stratégie de convergence visant l'égalisation des niveaux de vie, « *qui relie intelligemment les approches nationales et européennes* ». Elle enfonce le clou avec « Le fonctionnement des institutions européennes ne peut revendiquer aucune supériorité morale par rapport à la coopération entre les gouvernements nationaux. **Refonder l'Europe ne se fera pas sans les Etats-nations** ».

Elle s'oppose à des orientations qui porteraient atteinte à **la souveraineté de l'Allemagne**, notamment en matière financière et budgétaire, mais aussi de contrôle par Bruxelles. Elle défend **un « modèle » plus « libéral » et moins étatiste** que celui de Macron. Elle fait aussi **un signe** de compréhension et **d'apaisement aux nationalistes**, jugeant sans doute préférable et plus payant d'essayer de « rassembler » que de « cliver ». Il se trouve qu'Angela Merkel s'est montrée plus conciliante, patiente envers Theresa May et les Britanniques que Macron, qui n'a pas pu s'empêcher de prêter main ferme au Commissaire Barnier chargé de la négociation sur le Brexit.
AKK est aussi provocatrice. Elle réclame que : - **le PE abandonne son domicile de Strasbourg** et ne conserve que celui de Bruxelles ; - **l'UE** soit à l'avenir représentée par **un siège au Conseil de sécurité de l'ONU**.

Assez « illogiquement », avec le refus du salaire minimum européen, ce sont surtout ces deux dernières piques qui ont été propagées par « nos » médias audiovisuels. Il est « vrai » que le porte-parole du gouvernement, Benjamin Griveaux avait « relativisé » la portée de l'évènement en parlant seulement de ces « trois points de divergence ». Il nous faut donc espérer que les Français se tournent vers d'autres sources, sur Internet, en particulier, pour être « véritablement » informés. Nous pouvons aussi, peut-être rêver que certains « partis d'opposition » évoqueront ces différences de fond au sein du « couple franco-allemand » … sans oublier le

faux-pas macronien (pour le moins) du traité d'Aix-la Chapelle.

Annexe

Des précisions sur le contenu du traité franco-allemand d'Aix-la-Chapelle

Les signataires du traité entendaient visiblement « prendre date » et en faire un instrument structurant de la marche vers l'intégration des deux états, en commençant par la convergence, l'intensification de la concertation, de la coordination, de la collaboration, de l'établissement de règles et de normes communes, d'actions conjointes dans des domaines sans doute considérés comme stratégiques et/ou prioritaires. En voici des passages éclairants extraits du texte intégral du traité (15). Un traité dont on a du mal à penser qu'il ait pu être rédigé par notre Diplomatie.

Politique étrangère, de défense, de sécurité extérieure et intérieure : « *afin de définir des positions communes sur toute décision importante touchant leurs intérêts communs* » ... « *Ils s'engagent à renforcer la capacité d'action de l'Europe et à investir conjointement pour combler ses lacunes capacitaires renforçant ainsi l'Union européenne et l'Alliance nord-atlantique* » … « *Les deux Etats instituent* ***le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité*** *comme organe de pilotage de ces engagements* » … Ils « *procéderont à des* ***échanges de personnels de haut rang*** » entre leurs ministères des affaires étrangères, *« y compris dans leurs missions diplomatiques et consulaires* » … « ***L'admission de la République fédérale d'Allemagne en tant que membre permanent du Conseil de sécurité des Nations Unies est <u>une priorité</u> de la diplomatie franco-allemande*** ».

[Le 28 novembre 2018, le Vice-chancelier Olaf Scholz, avait déclaré *« Si nous prenons l'Union européenne au sérieux, l'UE devrait parler d'une seule voix au sein du Conseil de sécurité […]* ***A moyen terme, le siège de la France pourrait être transformé en siège de l'UE*** » (ta2)].

Culture, enseignement, recherche et mobilité : « *Les deux Etats* ***rapprochent leurs systèmes éducatifs*** *grâce à* ***l'apprentissage mutuel de la langue de l'autre****… visant à accroître le nombre d'élèves étudiant la langue du partenaire* ». Ils « favorisent la mise en réseau de leurs systèmes d'enseignement et de recherche ainsi que de leurs structures de financement ».

Coopération régionale et transfrontalière : « *les deux Etats dotent les collectivités territoriales des territoires frontaliers et les entités transfrontalières comme les eurodistricts de* ***compétences appropriées, de ressources dédiées et de procédures accélérées*** *permettant de* ***surmonter les obstacles*** *à la réalisation des projets transfrontaliers* ».

Des dispositions particulières juridiques et administratives (voire des dérogations) pourront être prises à cet effet. ***Un comité de coopération transfrontalière*** sera chargé, notamment de « *définir une stratégie commune de choix de projets prioritaires* » … de veiller à la bonne exécution de cette « coopération » … « A*insi que d'analyser l'incidence de la législation nouvelle sur les territoires frontaliers* » [en vue de son extension à d'autres « territoires » proches ou plus éloignés ?]. + « *Les deux Etats sont attachés à l'objectif du* ***bilinguisme*** » dans les collectivités frontalières. + Ils amélioreront l'interconnexion des réseaux numériques, des liaisons ferroviaires et routières… et agiront dans le domaine de la « *<u>mobilité innovante</u>* », afin « *d'élaborer des approches ou des normes communes* ». + Ils « ***encouragent la coopération décentralisée entre les collectivités des territoires non frontaliers*** » et sont prêts à la soutenir.

Développement durable, climat et environnement : Vague blabla habituel sur les intentions en matière écologique, de faire progresser la transition énergétique et d'en renforcer « *le cadre institutionnel de financement* ».

Affaires économiques : « ***Les deux Etats approfondissent l'intégration de leurs économies*** [?] ***<u>afin d'instituer une zone économique franco-allemande dotée de règles communes</u>***. ***Le Conseil***

économique et financier franco-allemand favorise l'harmonisation bilatérale de leurs législations, notamment dans le domaine du droit des affaires, et coordonne de façon régulière les politiques économiques entre la République française et la République fédérale d'Allemagne afin de favoriser la convergence entre les deux Etats et d'améliorer la compétitivité de leurs économies ». + Pour consacrer le règne de la technocratie, est institué un « *Conseil franco-allemand d'experts économiques* » *composé de dix experts indépendants [!!!] afin de présenter aux deux gouvernements des recommandations sur leur action économique* ». [Qui s'ajouteront à celles de la Commission de Bruxelles à laquelle les états sont tenus de présenter leurs programmes et leurs projets de budgets annuels]. **Organisation** :« *Le* ***Conseil des ministres franco-allemand*** *adopte un programme pluriannuel de projets*

»préparé (et suivi) par « *les secrétaires généraux pour la coopération franco-allemande* » … « Des *représentants des régions et des Länder, ainsi que du comité de coopération transfrontalière, peuvent être invités à participer au Conseil des ministres franco-allemand* ». + « *Un membre du gouvernement d'un des deux Etats prend part, une fois par trimestre au moins et en alternance, au conseil des ministres de l'autre Etat* ». L'imbrication et la multiplication des instances franco-allemandes sont ainsi de rigueur.

Sources et références

(1) « Vous n'avez pas le choix » : la campagne toujours plus manichéenne du camp Macron… marianne.net/politique/elections-europeennes… le 11/03/2019

(2) « Vous n'avez pas le choix » : quand le clip de campagne de LREM verse dans la propagande lefigaro.fr/vox/politique/2019/03/1331001_201903…

(3) A ne pas rater / Le clip mégalo-délirant de LREM… par Boulevard Voltaire delitdimages.org/a-ne-pas-rater… le 11/03/2019

(4) Prélèvements obligatoires : la France championne d'Europe en 2017 legifiscal.fr/actualites-fiscales/1981-prélèvements… le 03/12/2018

(5) Financement de l'ALDE : LREM dénonce une « pratique incompatible » avec la démocratie actu.orange.fr/politique/financement… le 12/03/2019

(6) Les voix pour les partis populistes ont triplé en Europe en 20 ans bfmtv.com/international/les- voix… le 21/11/2018

(7) Billet d'ingratitude : réponse de la bergère au berger trop naïf Jacques Myard le 14/03/2019

(8) Prix Charlemagne 2018, le réveil du couple franco-allemand La Lettre du 18 juin n° 208 du mois de juin 2018

(9) Traité de l'Elysée fr.wikipedia.org/wiki/Trait%C3%A9…

(10) Conseil de sécurité à l'ONU : Berlin propose de transformer le siège de la France en siège de l'UE lesechos.fr/28/11/2011/lesechos.fr/0600235…

(11) Traité d'Aix-la-Chapelle : Allégeance et soumission comite-valmy.org/spip.php?article10834 le 21/01/2019

(12) « Pour une Renaissance européenne » : la lettre d'Emmanuel Macron aux Européens leparisien.fr/politique/pour-une-renaissance… le 04/03/2019

(13) Pour une Europe juste Annegret Kramp-Karrenbauer, présidente de la CDU d'Allemagne « Welt am Sonntag » 10/03/2019

(14) Merkel prend ses distances avec Macron sur l'Europe actu.orange.fr/monde/merkel… le 11/03/2019

(15) Le nouveau traité franco-allemand qui sera signé le 22 janvier latribune.fr/economie/union-europeenne/le-nouveau… le 16/01/2019

La république ne se limite pas à la démocratie

Par Marc DUGOIS

Quatre ans après la St Barthélémy Jean Bodin écrit au XVIe siècle *Les Six Livres de la République* où il étudie la république, ce mot qui recouvre la souveraineté d'une société, la « *puissance de donner et casser la loi* ». Il y voit ses trois formes, de racines grecques, la monarchie quand cette puissance est confiée à un seul homme, l'aristocratie quand elle est confiée à un petit groupe et la démocratie quand elle est détenue par le peuple.
Il faut bien différencier l'aristocratie de l'oligarchie. L'oligarchie est le fait de confier le pouvoir à un petit nombre (oliga est le préfixe inverse de mega) alors que l'aristocratie est le pouvoir donné aussi à un petit nombre mais qui est supposé regrouper les meilleurs. L'oligarchie donne le pouvoir à une réduction quantitative alors que l'aristocratie le donne à une réduction qualitative. Ce ne sont que des mots mais autant les comprendre avant de s'en servir.

Aujourd'hui en Europe et peut-être dans le monde, le seul pays démocratique est la Suisse. Les autres pays européens se parent du mot démocratie qui plait aux peuples mais ils en habillent autre chose. L'Angleterre, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Norvège et la Suède sont des oligarchies déguisées en monarchie se prétendant démocratie. L'Allemagne, l'Italie, les Pays-Bas, le Portugal et les pays de l'Europe de l'Est sont des oligarchies qui se présentent aussi comme des démocraties. La seule vraie monarchie en Europe est la France où l'oligarchie française n'a que le pouvoir que le monarque lui concède. En revanche force est de constater que notre monarque prête allégeance à une oligarchie mal définie si ce n'est par sa localisation à Bruxelles et par la nuée de lobbyistes qui l'accompagne et la formate.

Tout ceci n'aurait pas une grosse importance si le monarque français et les oligarques européens étaient de vrais aristocrates, c'est-à-dire vraiment les meilleurs. En France la révolution a abattu une oligarchie qui ne méritait plus son nom d'aristocratie pour la remplacer par une nouvelle oligarchie qui n'était toujours pas composée des meilleurs. L'abbé Sieyes, révolutionnaire très représentatif de son temps a tenu à l'Assemblée le 7 septembre 1789 un discours où il vantait l'oligarchie sans jamais dire comment la choisir pour qu'elle soit composée des meilleurs :

« Les citoyens qui se nomment des représentants renoncent et doivent renoncer à faire eux-mêmes la loi ; ils n'ont pas de volonté particulière à imposer. S'ils dictaient des volontés, la France ne serait plus cet État représentatif ; ce serait un État démocratique. Le peuple, je le répète, dans un pays qui n'est pas une démocratie (et la France ne saurait l'être), le peuple ne peut parler, ne peut agir que par ses représentants. »

Aujourd'hui personne ne s'intéresse encore sérieusement à savoir ce qu'il faut faire pour sortir du magma imbécile dans lequel nous sommes englués en tous domaines. Mais la bataille fait déjà rage pour savoir comment les décisions seront prises quand les sujets sérieux seront enfin abordés et que nous ne nous contenterons plus de vouloir être « puissants » pour parler d'égal à égal avec d'autres « puissants ». Les Gilets jaunes proposent la démocratie, une démocratie à la suisse par le RIC, le référendum d'initiative citoyenne. Tout le reste est heureusement contradictoire chez eux mais ils sont tous d'accord pour souhaiter l'introduction de la démocratie en France. Cela déplaît évidemment en face d'eux à tous les descendants de l'abbé Sieyès, à toutes les oligarchies qui ont montré leur inutilité en

détestant la démocratie tout en s'en habillant, en jouant à l'aristocratie sans en avoir la qualité. Ces oligarchies dépensent « un pognon de dingue » pour que l'on n'aborde jamais les vrais sujets difficiles et qu'on les laisse jouer entre eux un spectacle qui n'amuse plus qu'eux.

Les questions à se poser avant de nous affronter à l'organisation de notre société, sont celles que se posait déjà Jean Bodin et auxquelles nous cherchons toujours les réponses. A qui confier la puissance de donner et de casser la loi.

Si c'est à un monarque, qu'il soit formé pour cela, que sa neutralité ne soit pas un simple empilement de « en même temps » contradictoires. Qu'il ne soit pas le fruit du mariage malsain de la lourdeur administrative de l'ENA et de la légèreté égoïste des banques mondialisées.

Si c'est au peuple, apprenons avec humilité de nos voisins suisses les qualités qui rendent la démocratie possible et que nous possédons mal.

Si c'est à une oligarchie, utilisons le tirage au sort si seule la diminution du nombre est le bon critère pour devenir représentant. Mais si nous voulons que cette oligarchie soit une vraie aristocratie, qu'elle soit composée des meilleurs, demandons-nous comment les déceler. La piste du permis de voter est, semble-t-il, une piste intéressante pour moins se tromper.

La seule chose qui parait de plus en plus évidente est que la puissance de donner et de casser la loi n'est pas actuellement en de bonnes mains.

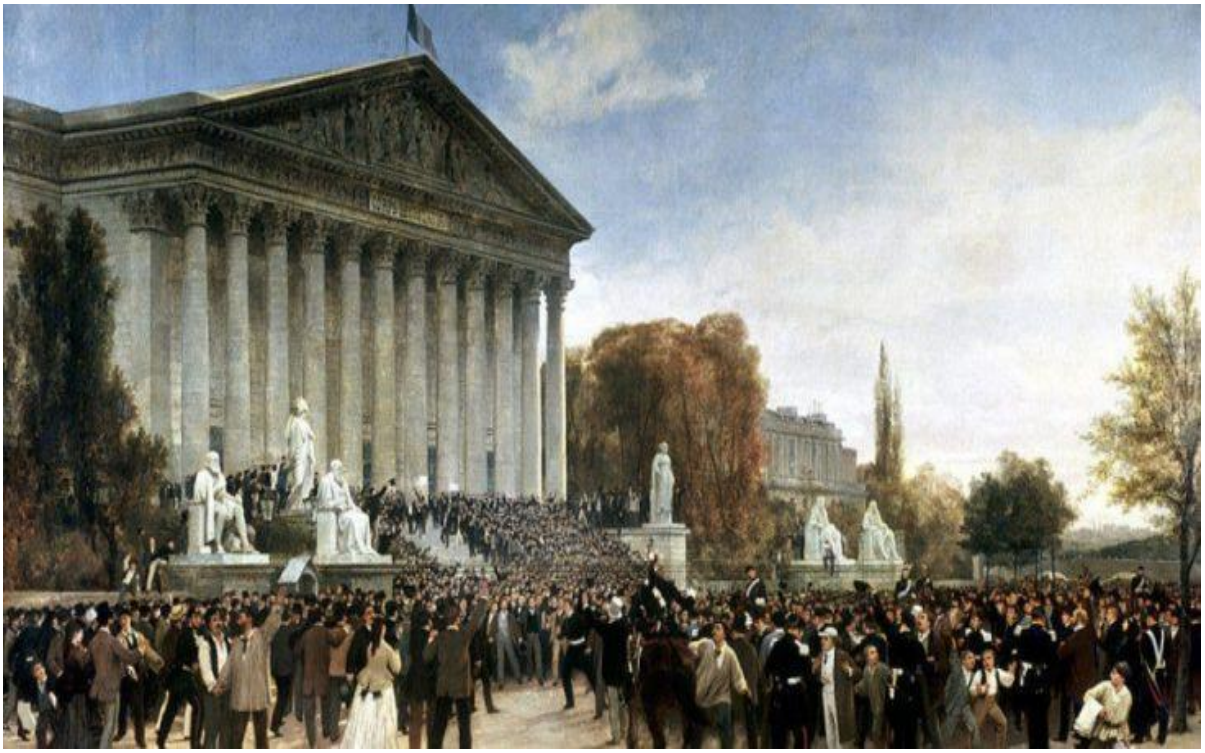

Les Gilets Jaunes face à la canaille mondaine

Par Michel Maffesoli,

Les esprits libres le savent, tout comme, les amateurs de bonne chère : il faut de l'impertinence dans les analyses comme du poivre dans les ragoûts. Et ce, dans le souci de surprendre et non de choquer. C'est ainsi que l'on peut dire que l'anarchie n'a rien d'anarchique. N'est-ce point la définition proposée par Elisée Reclus : « l'anarchie, c'est l'ordre sans l'Etat ».

Voilà qui nous conduit fort loin de tous ces « a-priorismes » étant le fourriers des divers totalitarismes et attitudes dogmatiques qui ponctuèrent le siècle précédent. Totalitarisme , plus ou moins doux, contre lesquels les peuples, contemporainement, se révoltent.

La canaille mondaine face au soulèvement

Soulèvement qui n'est pas sans inquiéter ce que Joseph de Maistre nommait : la « canaille mondaine ». De nos jours c'est cette intelligentsia déphasée qui outre les chaines TV en continu se partage les débats de ces divers bulletins paroissiaux que sont les organes de presse « mainstream » : Le Monde, Le Figaro, Libération. Chaînes et journaux n'étant plus qualifiés de « référence » que dans les EPHAD et divers clubs du 4 ème âge où l'on papote , entre soi, de l'avenir du monde. C'est dire !

Un avenir que les divers experts consultés par les politiques ont du mal à saisir, obnubilés qu'ils sont par ce que j'ai nommé « a-priorisme ». C'est-à-dire une idéosophie on ne peut plus crédule, croyant, car c'est bien de croyance qu'il s'agit, que le réel doit se plier à ces a-priori théoriques que telles des incantations d'un autre âge on serine ad nauseam : valeurs républicaines, démocratie, citoyenneté, laïcité et autres fariboles du même acabit, n'intéressant plus personne, sinon les divers privilégiés se partageant les pouvoirs institutionnels d'une technocratie en déshérence.

La caste des journalistes comprend-elle le monde?

En la matière d'incompréhension, le summum est atteint par la Caste des journalistes. On se souvient de la formule assassine que Nietzsche prononçait en 1882 : « encore un siècle de journalisme et les mots pueront ». Prophétie on ne peut plus d'actualité.

Les mots puent quand, oubliant la soumission aux faits, fondement de la sagesse populaire, on se contente de s'inféoder à cette logique d'un « devoir être » dogmatique on ne peut plus désuet.

C'est le dogmatisme d'un rationalisme abstrait, d'un utilitarisme à courte vue et d'un soi-disant individualisme dominant. Le tout confortant l'économicisme dans la société officielle. Toutes choses ne faisant plus recette dans les rassemblements populaires. Ce peuple que les élites, toutes tendances confondues méprisent, ce peuple que l'on affuble du qualificatif de populisme, n'a que faire des aumônes que le pouvoir condescendant consent à lui jeter à la figure.

La perdurance de ces rassemblements, les multiples fortes des révoltes des peuples, la méfiance forcenée vis-à-vis de ces élites ayant le pouvoir de faire et de dire, tout cela est l'expression d'un réel souci du qualitatif. « L'homme du désir » qu'ont prophétisé certains philosophes retrouve une indéniable force et vigueur. L'ère d'un « Je » égotiste est en train de céder la place à l'ère d'un Nous bien plus généreux. Voilà ce que « le vomitus matutinus » de la presse dominante ne veut pas, ne peut pas surtout admettre.

Les Gilets Jaunes et le monde du « nous »

Restons dans le poivre du ragoût dont il a été question. C'est bien d'une quête mystique dont il est question dans les insurrections populaires. Mais comme toute réalité trouve son fondement dans l'ordre des choses sensibles, il faut bien passer, pour dire et vivre ce désir fondamental, par les expériences irréfragables de la vie de tous les jours : taxes, retraites, impôts divers.

Mais ce qui est essentiel, c'est bien cette « ère du Nous ». Créer un monde harmonieux, à partir du monde tel qu'il est, et non plus à partir de ce que des théories abstraites auraient aimé qu'il soit. Au-delà de ceux qui, avec une mentalité de vieillard, continuent de faire la leçon, de ceux qui enfermés dans les étroites limites d'un savoir appris dans les grandes écoles, de ceux qui se complaisent dans les « Grands Débats », où sans écouter les questions on a déjà les réponses, en bref, au-delà des lieux communs dogmatiques, la révolte gronde et elle continuera à gronder.

Y a-t-il une éthique de la violence ?

C'est dans les plateformes libertaires qu'il faut chercher la reviviscence de la vie. C'est dans la hardiesse de vues qui est y est proposée que s'élabore en son sens fort une éthique nouvelle. « Ethos » étant tout simplement, le ciment confortant la vie de toute société. Ce ciment consistant à conforter les cœurs et les esprits dans un être-ensemble où ce qui est primordial, c'est être-avec.

Réalisation effective d'un centre de l'union, préoccupation essentielle d'une dynamique sociétale digne de ce nom.

Ce ciment, quand il y a une rénovation culturelle, ce qui est en cours actuellement, ne peut pas faire l'économie de la force. La puissance populaire rappelle, régulièrement, que la force prime le droit. Voilà qui est difficile à dire.

Voilà pourtant ce dont on ne peut pas faire l'économie. Dans le long déroulé des histoires humaines l'insurrection reste un élément essentiel.

N'est-ce pas cela que résume l'adage de Goethe : « Meurs et deviens » ?

Destruction, renaissance, effervescence

J'ai dit quête mystique. C'est à partir de la destruction qu'il y a une inéluctable renaissance. Contre tous les pouvoirs établis, seule la puissance populaire est le vecteur des métamorphoses. Fluidité de la vie, se vivant certes dans la crainte et le tremblement, mais n'en étant pas moins nécessaire.

Cela nous force à nous souvenir que tout homme est poussière.

L'humanisme intégral nous forçant à admettre que l'humain est fait aussi d'humus. C'est dans une telle optique qu'il faut reconnaître que la violence peut être tout à la fois banale et fondatrice. Elle est au fondement de toute vie individuelle et sociale. C'est même le cœur battant de ce que le philosophe Max Scheler nommait : « Ordo amoris ». L'ordre de l'amour n'étant en rien celui des « bénis oui oui », mais bien celui de l'effervescence.

L'effervescence populaire comme impératif

Voilà ce que la canaille mondaine n'ose pas dire. L'esprit du temps est à l'effervescence. Les diverses élections, un peu partout de par le monde en sont les expressions on ne peut plus éloquentes. Il s'agit d'un « impératif atmosphérique » auquel personne ne peut échapper. N'est-ce point cela que rappelle Victor Hugo : « et l'oiseau le plus libre a pour cage un climat ». Le climat est à l'effervescence. À la révolte des masses. Et rien ni personne n'en sera indemne. Tout au plus faut-il savoir l'accompagner, savoir la dire, le plus justement possible afin qu'elle ne s'aigrisse pas en une forme perverse, immaîtrisable et sanguinaire à souhait ! On retrouve cette idée dans le chemin de pensée de Martin Heidegger : « c'est le refus de l'animalité qui conduit à la bestialité » et le 20 ème siècle n'est pas avare d'expressions en ce sens.

Ainsi plutôt que la dénier, ainsi qu'il est convenu de le faire, il faut savoir la ritualiser, l'homéopathiser, sans pour autant en méconnaître la redoutable efficacité.

Violence, vouloir, force vitale, Internet

En effet dans notre monde aseptisé, on ne le dit pas assez, la violence, en son sens étymologique, c'est le vouloir (volere). C'est le vouloir essentiel, et c'est aussi la force en action (Vis). Pour les Grecs même, elle se rattachait à la force vitale (Bia) qui était l'apanage des dieux.

Mais d'une telle compréhension on est fort loin, lorsqu'on lit les articles publiés dans la presse officielle ou que l'on entend les débats propres au conformisme dominant. À côté de ceux-ci les discussions du café du commerce paraissent être de l'Académie Française. Et ce tant l'ennui prévaut, tant les lieux communs sont tirés en rafales. Pensée convenue édictée, comme il convient pour les « sachants » avec l'arrogance, la suffisance et la jactance que l'on sait. Toutes choses ne faisant plus grande illusion. Mais, dès lors, s'affichant avec une assurance redoublée.

C'est sur les réseaux sociaux, les forums de discussion, les sites et autres plateformes du Netactivisme qu'il faut suivre l'émergence de la socialité en cours de gestation. C'est cette presse alternative qui rend mieux compte des échanges, partages, entraides faisant des ronds-points un véritable Aventin postmoderne.

Voilà ce que les bien-pensants ne comprennent pas. Mais ne peut-on pas les comparer à ceux que Platon nommait les « montreurs de marionnettes ». C'est-à-dire des sophistes qui, au nom d'une rhétorique éculée et d'un prétendu savoir scientifique (les « experts »), s'emploient à manipuler le tout-venant n'en pouvant mais. C'est ainsi, d'ailleurs, que le philosophe conclut : « La perversion de la cité commence par la fraude aux mots ». Voilà qui est on ne peut plus d'actualité.

La bataille d'Hajin : victoire tactique, défaite stratégique ?

François-Régis Legrier

La bataille d'Hajin (septembre 2018 – janvier 2019) du nom d'une petite localité située sur la rive Est de l'Euphrate aux confins de la Syrie et de l'Irak mérite de laisser son nom dans l'histoire militaire à plus d'un titre. Elle est d'abord la dernière « bataille rangée » contre le pseudo État islamique et semble mettre un point final à sa volonté de contrôler un territoire. Elle est ensuite, pour nous Occidentaux, riche d'enseignements sur la guerre, et tout spécialement les limites de la guerre par procuration et de notre approche tournée vers la suprématie technologique.

Au XIXe siècle, le sort d'une bataille mettant en jeu quelques milliers d'hommes était réglé en une journée – Austerlitz par exemple ; au XXe siècle, il faut compter en semaines – que l'on pense à la poche de Dunkerque en 1940 ; au XXIe siècle, il faut près de cinq mois et une accumulation de destructions pour venir à bout de 2 000 combattants ne disposant ni d'appui aérien, ni de moyens de guerre électronique, ni de forces spéciales, ni de satellites. Telle est la réalité de la guerre aujourd'hui qui doit nous conduire, décideurs politiques et chefs militaires à un examen critique salutaire sur notre façon de concevoir et faire la guerre.

Certes, la bataille d'Hajin a été gagnée mais de façon très poussive, à un coût exorbitant et au prix de nombreuses destructions. Certes, les Occidentaux, en refusant d'engager des troupes au sol, ont limité les risques et notamment celui d'avoir à s'expliquer devant l'opinion. Mais ce refus interroge : pourquoi entretenir une armée que l'on n'ose pas engager ? Si la réduction du dernier bastion de l'État islamique ne vaut pas la peine d'engager des troupes conventionnelles, quelle cause sera assez importante pour le faire ? Extrêmement à l'aise pour remplir les grands états-majors multinationaux d'une ribambelle d'officiers, les nations occidentales n'ont pas eu la volonté politique d'envoyer 1 000 combattants aguerris régler en quelques semaines le sort de la poche d'Hajin et épargner à la population plusieurs mois de guerre.

Par ailleurs, en sous-traitant aux Forces démocratiques syriennes (FDS), c'est à- dire à des proxys – des troupes soutenues par les Américains qui leur ont délégué le droit de se battre à leur place – la conduite des opérations au sol, la Coalition a renoncé à sa liberté d'action et perdu la maîtrise du tempo stratégique. Prise en étau entre la décision de Donald Trump de se retirer du Nord-Est syrien et le bon vouloir des FDS, elle n'a pas trouvé de meilleure solution que d'intensifier les bombardements pour en finir au plus vite, compromettant ainsi durablement l'avenir de cette province.

In fine, la question qui se pose est de savoir si la libération d'une région ne peut se faire qu'au prix de la destruction de ses infrastructures (hôpitaux, lieux de culte, routes, ponts, habitations, etc.). C'est là, l'approche assumée sans complexe, hier et aujourd'hui, par les Américains ; ce n'est pas la nôtre et nous souhaitons ici indiquer ce qui aurait pu être fait pour mettre l'ennemi hors de combat sans transformer la poche d'Hajin en champs de ruines.

Caractéristiques de la bataille d'Hajin : un concentré de tous les types de guerre

Située au cœur du « Grand Jeu » entre puissances régionales et grandes puissances, la poche d'Hajin regroupe en septembre 2018 environ 2 000 combattants islamistes dont une majorité d'étrangers. S'étirant sur une trentaine de kilomètres le long de l'Euphrate en territoire arabo-kurde syrien et large d'une dizaine de kilomètres, elle est le dernier bastion du soi-disant Califat « État islamique », autant dire pas grand-chose. En réalité, nous allons voir que la bataille déborde largement de son cadre géographique pour se répandre dans le champ des perceptions, autre enjeu essentiel du combat.

La zone d'action est une bande de terrain en V coincée entre l'Euphrate à l'Ouest et la frontière irako-syrienne à l'Est avec une zone rurale (champs et villages) le long du fleuve et une zone désertique. Soulignons que la rive Ouest de l'Euphrate est plus ou moins sous contrôle du régime syrien et des milices irakiennes qui contrôlent également une partie de la frontière. La population est estimée à quelques milliers de personnes, surtout présente dans la partie Nord de la poche (localité d'Hajin).

Au Sud de la poche (pointe du V) et au bord de l'Euphrate, en territoire irakien, la ville d'Al-Qaïm. Au Nord de cette ville, la frontière est tenue par l'armée irakienne et légèrement en retrait se trouve la position de tir des moyens feux sol-sol de la coalition. Au Sud, la frontière est tenue par une milice affiliée à l'Iran (Katiba Hesbollah), véritable petite armée avec ses chars et ses canons. Si la frontière est globalement étanche au Nord, elle est très poreuse au Sud, la milice se livrant à la contrebande.

Le combat au sol a été confié à des proxys, les FDS, alliance arabo-kurde conseillée par les forces spéciales américaines et bénéficiant du soutien des moyens feux sol-sol et sol-air de la Coalition. D'un volume sensiblement équivalent à celui de Daech, leur valeur combative est toute relative sachant que les combattants 67 kurdes viennent du Nord-Est syrien où ils sont régulièrement pris à partie par les Turcs, alliés des Américains au sein de l'Otan. Ainsi, fin octobre 2018, les FDS ont annoncé la suspension des opérations suite à des frappes turques et il a fallu plusieurs semaines de négociation pour qu'ils reprennent le combat. Le même scénario a failli se répéter mi-décembre et compromettre à nouveau la prise d'Hajin pourtant bien engagée.

Au sol, les traits distinctifs de cette bataille sont assez proches de ceux des batailles de la Première Guerre mondiale : une ligne de front entre combattants où chaque gain de 500 mètres ou 1 kilomètre de territoire représente un succès ; des contre-attaques violentes et répétées de la part d'un ennemi cerné de toute part et qui cherche à desserrer l'étau des FDS ; un emploi massif de l'artillerie, seule capable de délivrer des feux par mauvaises conditions météorologiques et qui, à plusieurs reprises, a sauvé la mise aux FDS violemment prises à partie ; des pertes importantes au regard du volume de combattants (plusieurs centaines au total de part et d'autre).

Sur un plan purement tactique, cette bataille a fait redécouvrir toutes les vertus d'un appui-feu sol-sol (2) alliant effets de saturation par obus explosif et effets de destruction par munition de précision et surtout opérationnel par tout temps.

Ainsi, c'est le 3 décembre 2018 qu'ont été tirés avec succès pour la première fois en opération, les obus antichars à effet dirigé Bonus détruisant une colonne de pickup lancée à l'assaut des lignes de défense FDS. Dans les airs, la suprématie occidentale est évidemment totale. Comme dans le film de Gavin Hood, Eye in the Sky (3), c'est la quintessence de la haute technologie qui se déploie quasiment sans limite avec l'emploi massif de moyens de surveillance et de renseignement, et d'avions pour observer et frapper. En l'espace de six mois, plusieurs milliers de bombes ont été déversées sur quelques dizaines de kilomètres carrés avec comme résultat principal la destruction des infrastructures.

L'ennemi a-t-il été détruit par ces frappes ? Oui, mais pas autant qu'on a bien voulu le faire croire dans les comptes rendus alignant un BDA impressionnant calculé de façon statistique et non pas par observation visuelle.

L'ennemi a-t-il été atteint dans son moral et sa volonté de combattre ? À l'évidence, non. Il a

déployé jusqu'au bout une combativité inébranlable mettant à profit les périodes de mauvaise météo, le préservant de la menace aérienne, pour contre-attaquer violemment et infliger à plusieurs reprises de sérieux revers tactiques aux FDS. La défaite devenue inéluctable, il s'est exfiltré vers des zones refuges pour poursuivre la lutte en mode insurrectionnel ne laissant sur place qu'une poignée de combattants étrangers.

OPINIONS

(2) Il faut également souligner l'emploi massif par Daech de roquettes et de mortiers allant parfois à des consommations de 100 munitions par jour.

(3) Sorti en 2016 : montre les ambiguïtés politico-juridiques d'une prise de décision d'une frappe aérienne.

(4) Battle Damage Assessment : estimation des pertes ennemies. 68

Ainsi, cette bataille illustre à merveille les propos du général Desportes :

« Des systèmes d'armes toujours plus performants produisent des résultats toujours plus décevants » (5). Entendons-nous bien. Ils ne sont pas décevants parce que performants mais parce que mal employés ; nous y reviendrons.

Enfin, la bataille d'Hajin dépasse largement le cadre géographique pour s'inscrire plus largement dans le champ infini des perceptions. Force est de constater que dans ce domaine, Daech a su exploiter le moindre succès tactique pour le valoriser et en faire un succès stratégique. De même, les frappes occidentales et leurs dommages collatéraux réels ou fictifs ont aussi été largement médiatisés avec succès. En effet, à plusieurs reprises, la Coalition trop souvent en réaction sur le champ des perceptions, a dû renoncer à ses frappes face à la pression médiatique. Il y a ici tout un champ de réflexion à explorer et notamment le décalage des perspectives : là où Daech, dans une vision stratégique, s'adresse aux opinions publiques occidentales, la Coalition, outil militaire sans réelle pensée politique, est contrainte de rester au niveau tactique et ne peut exploiter ses succès dans le champ informationnel avec la même réactivité que l'ennemi.

Les limites de la guerre par procuration et de notre approche techno-centrée

La guerre par procuration ou comment perdre la main sur le plan stratégique

En s'en remettant à des proxys pour conduire la bataille au sol, les

Occidentaux en ont certes retiré un avantage politique à court terme : celui d'éviter des pertes et un mouvement d'opinion contre leur politique. En revanche, sur le moyen-long terme, ce choix s'est avéré désastreux. En affirmant que la poche était la Main Battle Area (6) tout en refusant d'y engager des moyens terrestres ou même des hélicoptères d'attaque, les Américains ont laissé planer un doute sur leurs intentions réelles d'en finir rapidement. Il est donc permis de penser que la poche d'Hajin constituait un excellent alibi pour maintenir une présence dans le Nord-Est syrien et surtout prévenir un éventuel délitement trop rapide de la Coalition. Ainsi, au fur et à mesure de la bataille, le discours s'est articulé de la façon suivante « il faut détruire Daech » vers « oui, Daech est bientôt éliminé en Syrie mais il se reconstitue en Irak et reste tout aussi dangereux », ce qui pose la question de la pertinence de la stratégie suivie depuis des années. Où est le véritable enjeu ? Détruire Daech ou contenir l'Iran?

Par ailleurs, la conséquence la plus immédiate d'une telle approche est la perte de la maîtrise du temps : l'opération avance au gré de la volonté des proxys et selon leur propre agenda et elle traîne en longueur quelle que soit l'ampleur des moyens consentis. Cela s'appelle un enlisement. Pour compliquer les choses, est apparue au grand jour la divergence de vues entre Donald Trump et son état-major. Fidèle en cela à une promesse de campagne, le Président des États-Unis a saisi l'occasion de la reprise d'Hajin mi-décembre pour annoncer la victoire sur Daech et le retrait des forces américaines de Syrie montrant ainsi, certes de façon brutale, que c'est bien le tempo politique qui détermine la stratégie et non pas l'inverse.

En refusant d'inscrire dans leur stratégie du Moyen-Orient cette volonté de retrait pourtant annoncée depuis deux ans, l'Administration américaine et les états-majors se sont mis d'eux-mêmes en porte à faux. Bousculés par le décideur politique d'un côté, ayant perdu la main sur le tempo des opérations au sol de l'autre, c'est-à-dire privés de toute marge de manœuvres, la seule réaction a été d'intensifier les frappes aériennes et donc d'augmenter encore le nombre de destructions. Hajin a subi le même sort que Mossoul et Raqqa : une destruction quasi complète.

Ainsi, cette victoire tactique, par la façon dont elle a été acquise, a compromis l'avenir de cette province sans ouvrir de perspectives stratégiques intéressantes pour la Coalition. L'avenir du Nord-Est syrien est plus que jamais incertain et Daech, s'il a perdu son territoire, ne semble pas atteint dans sa volonté de continuer la lutte.

La leçon est la suivante : il n'y a pas de stratégie et donc de victoire durable sans liberté de manœuvre. Celle-ci est au croisement du politique et du militaire.

Le stratège doit impérativement inscrire son action dans une politique et doit garder la main sur les opérations dans tous les domaines, y compris les opérations terrestres s'il veut être en mesure de présenter plusieurs options stratégiques au décideur politique. Il n'y a pas d'autres solutions possibles.

L'approche techno-centrée ou l'illusion de la puissance

En s'en remettant principalement à des moyens air inopérants sur un plan tactique lorsque les conditions météo se dégradent et aux forces spéciales, la Coalition a perdu beaucoup de temps, d'énergie et de crédibilité, Daech ayant beau jeu de se vanter d'avoir tenu en échec la première puissance mondiale pendant des mois. Il faut être rentré dans une Strike Cell (7) par temps couvert pour comprendre toutes les limites de notre approche techno-centrée. En effet, en cas de pluie, de brouillard, de nuages, les écrans deviennent noirs, les gens jouent aux cartes ou regardent un film : la guerre s'arrête pour eux en attendant la prochaine fenêtre météo. Lors des violentes contre-attaques de Daech en octobre 2018 et le repli des

FDS, le premier constat d'un officier général a été de dire : « C'est à cause de la météo, nous n'avions plus l'appui aérien. » Sous-entendu, Daech ne respecte pas les règles du jeu, il attaque par mauvais temps !

Non, nous n'avons pas été tenus en échec par la météo mais par notre refus de nous adapter à notre ennemi et au réel. La guerre par procuration, c'est-à-dire ce refus d'engager des troupes au sol aptes au combat pour s'en remettre uniquement aux forces spéciales et à l'arme aérienne est l'un des facteurs principaux de nos échecs actuels. Les forces spéciales sont faites… pour les opérations spéciales et non le combat conventionnel en zone urbaine ou désertique.

Encore une fois, ne nous y trompons pas, il ne s'agit nullement ici de critiquer l'apport indispensable aux opérations que constitue l'arme aérienne ou les forces spéciales mais de rappeler que c'est une erreur que de s'en remettre uniquement à elles pour gagner une bataille. Ce concept ultra-technologique conçu pour réduire le format des troupes conventionnelles et séduire le politique en lui faisant croire qu'on peut faire mieux avec moins est un leurre séduisant mais un leurre quand même.

Alors que fallait-il faire ?

La réponse est simple : comprendre que si la bataille se gagne au niveau tactique

– adaptation au terrain et à l'ennemi – la guerre se gagne au niveau stratégique et politique, et qu'elle est une dialectique des volontés et non une éradication « des méchants » impossible à réaliser.

En l'occurrence, il fallait resituer la bataille d'Hajin dans un cadre plus global : celui d'empêcher Daech de se reconstituer d'une part et de préserver l'avenir de la moyenne vallée de l'Euphrate en évitant des destructions inutiles d'autre part. Au niveau tactique, une bataille se gagne en disposant les moyens adéquats au bon endroit et au bon moment (principe d'économie

des forces et de concentration des efforts) pour créer un rapport de force favorable. Ainsi, tout en s'appuyant sur les FDS, il fallait, en sus des moyens d'appui-feux, engager a minima un groupement tactique interarmes motorisé capable de s'emparer rapidement de la poche d'Hajin en limitant autant que faire se peut la destruction des infrastructures.

En effet, une bataille ne se résume pas à détruire des cibles comme au champ de foire. C'est la combinaison de la manœuvre et du feu qui permet de disloquer le dispositif ennemi et de le mettre dans l'impossibilité de poursuivre la bataille par la conquête des points clés du terrain, et de ses moyens de commandement et logistique. La prise d'Hajin, en décembre, en est l'illustration tardive : l'ennemi, ayant perdu son centre de commandement, n'a plus été en mesure d'opposer une résistance coordonnée par la suite.

Enfin, la bataille doit être menée en temps imminent dans le champ informationnel, c'est-à-dire avec un temps d'avance. Est cru par le plus grand nombre ce qui est affirmé en premier : c'est une loi immuable dont il faut tenir compte. Une plus grande réactivité aurait été nécessaire pour valoriser nos succès et disqualifier le comportement de l'adversaire quitte à assumer, et non pas justifier après coup, les dommages collatéraux.

L'évocation de la bataille dans le champ des influences nous permet de faire la transition avec les parties hautes de la guerre, la stratégie et la politique. Au lieu de se focaliser de façon excessive sur la poche d'Hajin, la Coalition aurait dû l'intégrer dans une approche stratégique et ainsi découper son espace de bataille non pas en fonction de ses structures internes (répartition entre commandement des forces spéciales en Syrie et commandement conventionnel en Irak) mais en fonction de l'espace de bataille ennemi allant de Kirkuk au Nord-Est de l'Irak au désert d'Al-Anbar à l'Ouest, en passant par Hajin et Al-Qaïm.

Seule une vue globale du problème aurait permis d'ébaucher une stratégie globale et d'éviter le constat amer de voir Daech resurgir là où on l'a chassé il y a deux ans. Seule une stratégie globale laissant entrevoir une résolution politique durable aurait permis au politique de comprendre la nécessité du temps long au lieu de brusquer les choses pour sortir de ce qui s'apparente à une impasse et un échec.

Il faut donc rappeler avec le général Desportes que la victoire militaire doit toujours être pensée au prisme de son objectif politique et qu'elle ne peut se passer d'un engagement au contact : « La guerre à distance est un leurre : elle produit un effet militaire mais pas d'effet politique. La "projection de puissance", c'est-à-dire la projection de destruction, sans "projection de forces", de soldats sur le terrain ne fonctionne pas ; elle détruit sans maîtriser la reconstruction et crée le chaos. Il y a une vraie illusion de l'efficience aérienne : certes, elle permet quelques économies initiales mais elle ne conduit jamais au résultat espéré. À la fin des fins, il est toujours nécessaire, d'une manière ou d'une autre, de contrôler l'espace. »

Conclusion

Oui, la bataille d'Hajin a été gagnée, au moins sur le terrain mais en refusant l'engagement au sol, nous avons prolongé inutilement le conflit et donc contribué à augmenter le nombre de victimes au sein de la population. Nous avons détruit massivement les infrastructures et donné à la population une détestable image de ce que peut être une libération à l'occidentale laissant derrière nous les germes d'une résurgence prochaine d'un nouvel adversaire. Nous n'avons en aucune façon gagné la guerre faute d'une politique réaliste et persévérante et d'une stratégie adéquate.

Combien d'Hajin faudra-t-il pour comprendre que nous faisons fausse route ?

OPINIONS

(8) Vincent Desportes : « Leçons d'aujourd'hui pour les guerres de demain », op. cit.

Colonel. Chef de corps du 68e régiment d'artillerie d'Afrique. Commandant la Task Force Wagram au Levant d'octobre 2018 à février 2019. Auteur de Si tu veux la paix prépare la guerre aux Éditions Via Romana.

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN

Pour l'année 2019

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :

Académie du Gaullisme

11, bis rue CHOMEL 75007 PARIS

Nom et prénom..... Adresse .....

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel.....

Courriel.....

Cotisations : -------- x 35 € (plus de 25 ans) / -------- x 16 € (moins de 25 ans) / -------- x 39 € (couple) /

À partir de -------- x 75 € (membre bienfaiteur)